



f u t s
h o i s
a p p r e n d r e

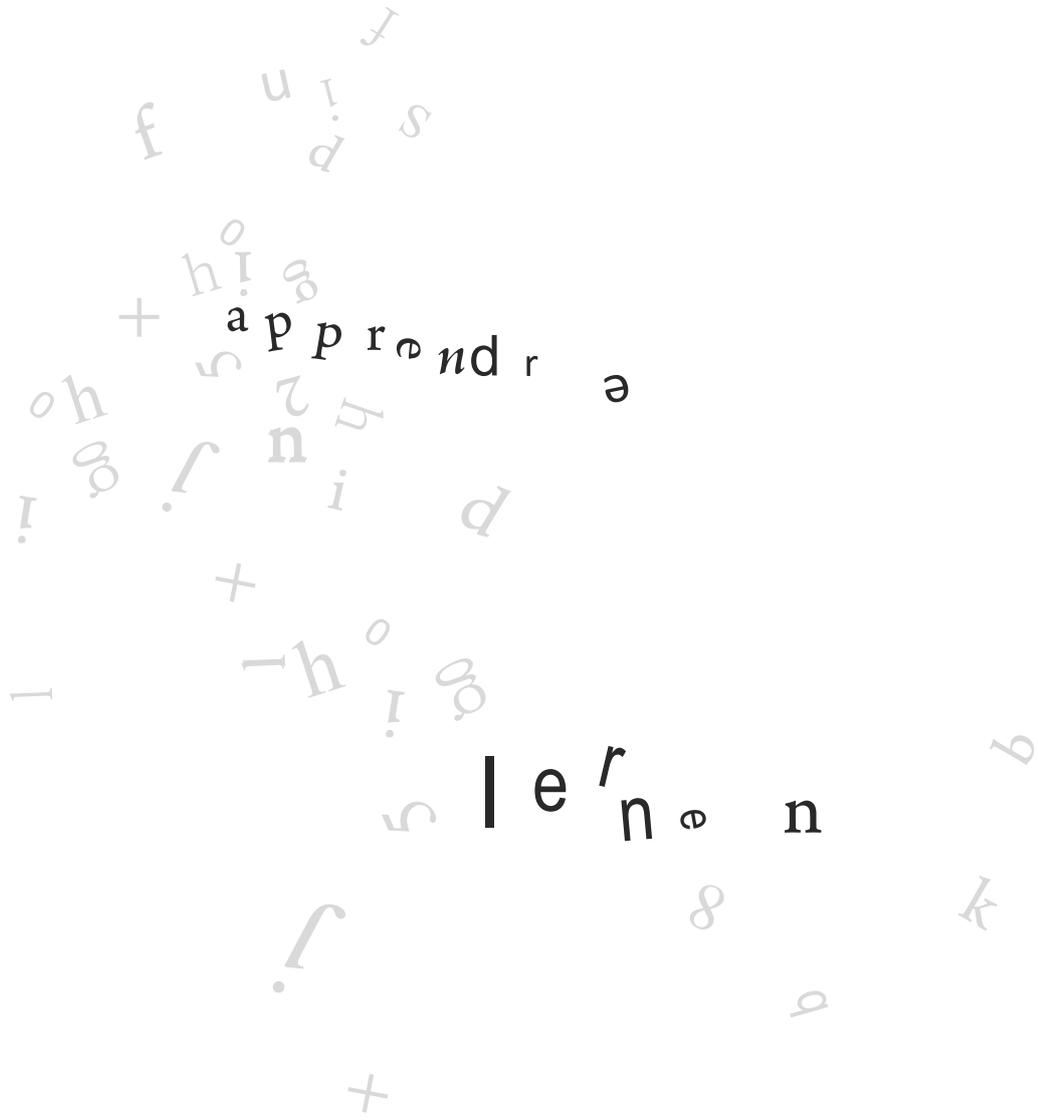
+ h o i s
- h o i s
s l e r n e n k
+ 4

2011
2012

RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT

Formation continue des enseignants
Formation complémentaire

Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung
Zusatzausbildung



Avant-propos/Vorwort	1
Formation continue des enseignants du Valais romand	4
Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung - deutschsprachige Region	8
Formation projet ICTVS/Ausbildung ICT-Projekt	12
Formations continues individuelles et formations en établissement	17
Individuelle Weiterbildung und Schilfkurse	
Introduction à la profession	20
Berufseinführung	22
Sprachenunterricht	24
Enseignement des langues	26
Formation complémentaire : enseignement spécialisé	28
Zusatzausbildung: Schulische Heilpädagogik (Integrate)	30
Formation AC - EF / PIRACEF	32
Ausbildung Praktikumslehrperson (PIp)	34
Formation Praticien Formateur (PF)	35
Planification - Service de l'enseignement	37
Planung - Dienststelle für Unterrichtswesen	39

Le tertiaire et le quaternaire en perpétuel changement

De tous temps, mais plus encore dans des périodes marquées par les rigueurs budgétaires, les fusions de tous ordres (économiques, politiques, industrielles) et un repositionnement stratégique des grandes puissances mondiales, la formation et la recherche apparaissent comme la seule matière première qui ne se déprécie jamais, et ce depuis l'école primaire jusqu'au niveau tertiaire (formation de base) et quaternaire (formation continue). Toute la gageure d'un canton périphérique comme le Valais est notamment de viser l'augmentation de la « tertiarisation » de la population estudiantine valaisanne et le maintien voire l'amélioration de la qualité de nos enseignants à tous les degrés de la scolarité.

Le Service de la formation tertiaire, par son Unité de recherche et de développement (URD) répond, en synergie avec le Service de l'enseignement, aux demandes qui exigent une formation en établissement ou à l'extérieur du canton, voire à l'étranger.

La Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) a la responsabilité de proposer des formations adaptées aux attentes et en continuité avec l'offre initiale.

En parallèle à la formation de base, la formation continue constitue un vecteur essentiel de la qualité de nos enseignants en leur permettant, au-delà de la formation initiale, de maintenir, voire de perfectionner leurs savoirs et leurs compétences... un passage constant du tertiaire au quaternaire !!!

*Francine Crettenand
Adjointe au Service de la formation tertiaire*

k



a f o r m e

r

d

r

3

+

2

s

e

f

a b S i | d e n

3

7

e

s

j

v

0

+

1

7

8

w

k

Avant-propos

Des mots-clés tels que : hétérogénéité, autogestion, didactique du plurilinguisme, compétences attendues, Plan d'Etudes Romand, Lehrplan 21, etc. sont en vogue chez les enseignants dans le contexte de la formation. Ils occupent une place importante également dans les tâches dévolues au secteur de la formation continue et des formations complémentaires de la Haute école pédagogique du Valais.

La HEP-VS s'efforce de toujours proposer aux pédagogues, directions d'écoles et enseignants une offre de cours variés et efficaces qui doit les aider à affronter les défis quotidiens et accomplir leur mandat professionnel.

Nos offres de formation continue tiennent compte des changements dans la profession qui ont lieu au fil du temps et s'orientent aux besoins de développement des enseignants. La formation continue assume donc une fonction essentielle dans la régulation et la gestion de la qualité dans les écoles.

Le présent rapport annuel est une rétrospective sur les nombreuses activités de formation continue durant l'année scolaire 2011-2012. Nous sommes conscients que nous n'avons pu esquisser ici qu'une petite partie de l'immense travail fourni dans ce domaine. Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires, le Service de la formation tertiaire (SFT), le Service de l'enseignement (SE), les autorités et associations ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la HEP-VS pour leur grand engagement et pour tout le travail réalisé.

Peter Summermatter
Directeur-adjoint HEP-VS

Vorwort

Schlagworte wie: Umgang mit Heterogenität, Selbstmanagement, Sprachbildung, Mehrsprachen-didaktik, Kompetenzorientierung, PER Plan d'Etudes Romand, Lehrplan 21, etc. sind im Rahmen des Bildungsdiskurses bei Lehrpersonen en vogue und beschäftigen ebenfalls die Abteilung Weiterbildung, Beratung und Zusatzausbildung der Pädagogischen Hochschule Wallis (PH-VS) nachdrücklich. Im Sinne der Sensibilisierung und Vorbereitung auf die laufenden Anforderungen der Schule ist die PH-VS stets bestrebt für Pädagogen, Schulleitungen und Lehrpersonen, ein abwechslungsreiches, nachhaltiges Angebot anzubieten, das sie bei der Bewältigung der täglichen Herausforderungen und beim Erfüllen ihres Berufsauftrags unterstützen soll.

Unsere Weiterbildungsangebote setzen an den Veränderungen an, welche sich im Laufe der Berufspraxis ergeben und orientieren sich an Entwicklungsbedürfnissen der Lehrpersonen. In diesem Sinne übernimmt die Weiterbildung eine wichtige Funktion der Regulierung und Steuerung bezüglich der Qualität an Schulen.

Mit dem vorliegenden Jahresbericht ermöglichen wir einen Focus auf die vielfältigen Weiterbildungsaktivitäten des vergangenen Schuljahres 2011/2012, sind uns aber bewusst, dass hier nur ein Teil der immens geleisteten Arbeit im Rahmen der Weiterbildung skizziert werden kann. Für das Geleistete aller beteiligten Partner, der Dienststelle für tertiäre Bildung (DTB), der Dienststelle für Unterrichtswesen (DU), den Vertretungen von Schulen, Institutionen, Behörden und Verbänden, sowie den Mitarbeitenden der PH Wallis sei an dieser Stelle für ihr grosses Engagement herzlich gedankt.

Peter Summermatter
Direktionsadjunkt PH-VS

Formation continue

Bilan 2011-2012- Valais romand

Le programme des cours de formation continue 2011-2012 a été établi en collaboration avec les différents partenaires (service de l'enseignement, animation pédagogique) en prenant également en considération les propositions des enseignants et des directions d'école.

L'offre de cours a été publiée sur une affiche, transmise aux directions d'école et aux commissions scolaires, sur Résonances ainsi que sur Internet.

L'année scolaire 2011-2012 est marquée par:

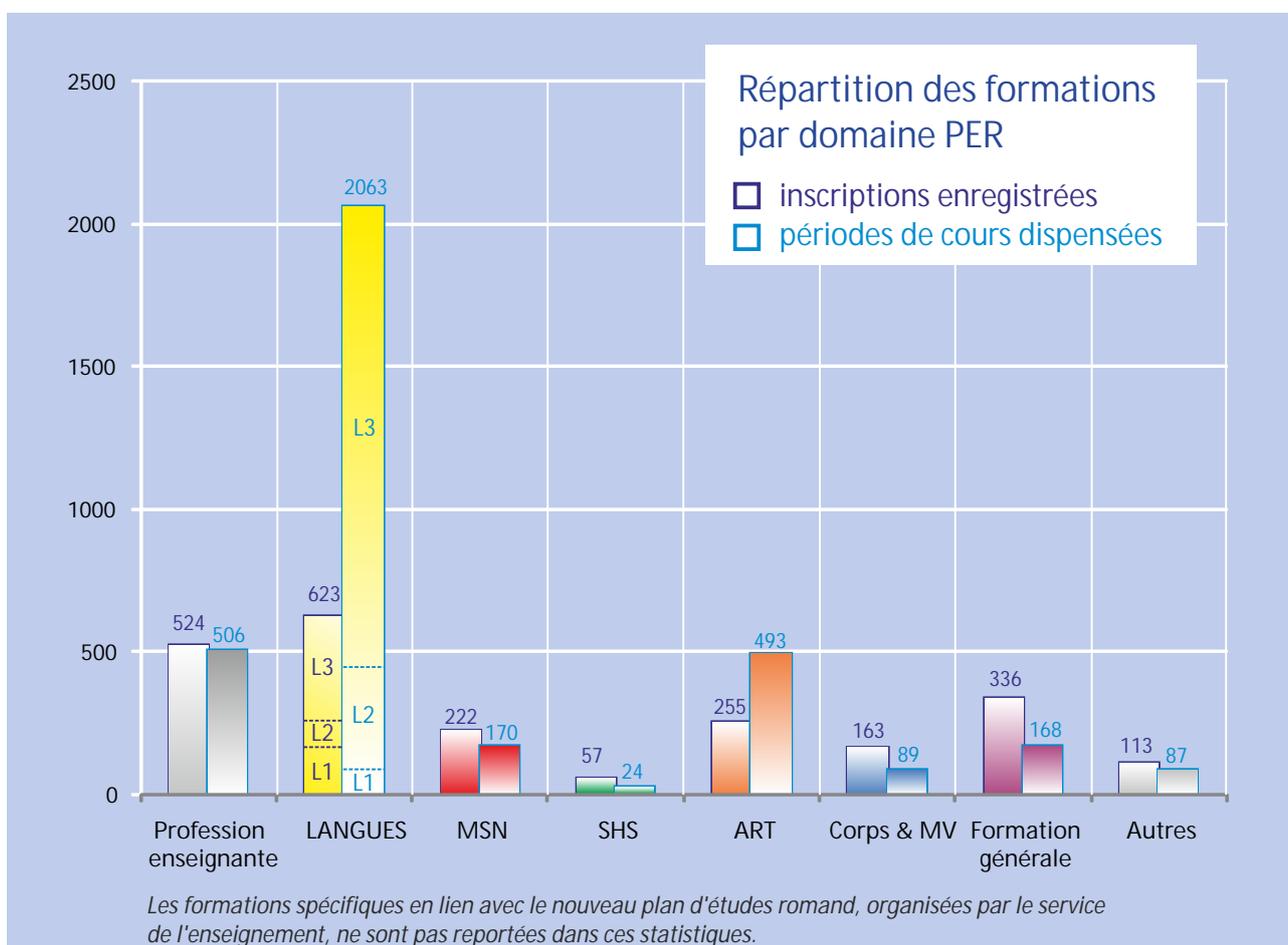
- les séances de formations spécifiques en lien avec l'introduction du nouveau plan d'études romand (PER) ;
- la poursuite des formations langagières en anglais et en allemand ;
- la poursuite des formations dans le domaine

de l'intégration des nouvelles technologies (ICT).

L'offre globale de cours a été adaptée en fonction de ces priorités. Comparativement, aux années précédentes la participation pour les autres cours est demeurée stable.

L'introduction du plan d'études romand à l'école enfantine nécessite de repenser son travail en fonction de compétences attendues. Une formation continue a été proposée à une centaine d'enseignants de ce niveau.

L'hétérogénéité a été un thème important pour les enseignants du Cycle d'orientation en raison des modifications intervenues dans l'organisation de certains CO (classes à niveau et L2-L3). Des formations en établissement ont réuni une centaine d'enseignants sur cette thématique.



	Domaine	inscriptions					cours			
		reçues	désist./ absences	refusées cours annulé	participants	% validées	proposés	supprimés	organisés	% organisés selon l'offre
1	Profession enseignante	524	48	63	413	78.82%	42	14	28	66.67%
20	Français	164	6	7	151	92.07%	8	2	6	75.00%
23	Allemand	96	7	7	82	85.42%	11	1	10	90.91%
26	Anglais	363	22	2	339	93.39%	36	3	33	91.67%
30	Mathématiques	96	10	4	82	85.42%	9	1	8	88.89%
35	Sciences de la nature	126	9	39	78	61.90%	13	5	8	61.54%
40	Histoire, géographie, citoyenneté	23	0	23	0	0.00%	2	2	0	0.00%
48	Ethique et cultures religieuses	34	4	20	10	29.41%	8	7	1	12.50%
50	Activités créatrices & manuelles	113	16	6	91	80.53%	13	3	10	76.92%
54	Arts visuels	60	4	5	51	85.00%	13	3	10	76.92%
57	Musique	82	10	3	69	84.15%	9	2	7	77.78%
60	Education physique	84	0	3	81	96.43%	5	2	3	60.00%
64	Education nutritionnelle, EF	79	12	0	67	84.81%	5	0	5	100.00%
70	Médias - ICT - MITIC	300	11	124	165	55.00%	62	43	19	30.65%
78	Santé et bien être - prévention	36	9	3	24	66.67%	5	2	3	60.00%
80	Enseignement spécialisé	111	23	0	88	79.28%	6	0	6	100.00%
82	Praticien formateur	2	0	2	0	0.00%	3	3	0	0.00%
Total		2293	191	311	1791	78.11%	250	93	157	62.80%

Chiffres clés

	2010-2011		2011-2012	
Total des cours proposés	381	100%	250	100%
Cours annulés	116	30.45%	93	37.20%
Cours organisés	265	69.55%	157	62.80%
Total d'inscriptions reçues	3511	100%	2293	100%
Désistements/absences	235	6.69%	191	8.33%
Refus, car cours annulé	335	9.54%	311	13.56%
Inscriptions aux cours	2941	83.77%	1785	78.11%
Nombre de périodes organisées*	4800		3600	
Nombre d'ens. en formation*	1600		1375	
Durée moyenne en périodes*	30		24	
*valeurs arrondies				

Commentaires

L'année 2011-2012 est marquée par une diminution importante du nombre de cours organisés dans le domaine des ICT (137 cours en 2010-2011, 19 cours en 2011-2012). La fin des formations de base, l'intégration des MITIC dans les capacités transversales du PER et les autres formations "obligatoires" en sont certainement la raison. (cf. chap. ICT)

Le domaine principal de formation est celui des langues, en particulier des formations langagières d'anglais (16 cours pour 156 ens.) en vue de l'introduction de cette branche en 5P dès la rentrée 2013. Pour l'allemand, ce sont 37 enseignants qui ont suivi durant toute l'année une formation langagière. (cf. chap. L2-L3)

L'offre de formation continue des enseignants

Cours catalogue

Ensemble de cours touchant les différents domaines des branches d'enseignement et de la profession enseignante. Les cours sont gratuits et ouverts à tout public en lien direct avec l'école. La HEP-VS gère les inscriptions et l'organisation.

Cours collectif

Cours organisés dans un établissement à la demande d'un groupe d'enseignants sur la base de l'offre du catalogue.

Formation individuelle

Sur la base d'une demande auprès du Service de la formation tertiaire, tout enseignant peut obtenir un subside pour des formations hors canton, voire dans un autre pays pour l'apprentissage de l'anglais ou de l'allemand.

Cours de recyclage

Cours ou séance de d'information lié à l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement ou d'un nouveau programme. Ces cours sont obligatoires et concernent un public spécifique. Le Service de l'Enseignement gère les inscriptions.

Cours "à la carte"

Cours proposé et organisé lorsqu'un nombre suffisant d'inscriptions (8 à 10) est atteint.

Projet d'établissement

Sur la base d'une demande auprès du Service de la formation tertiaire, un établissement peut obtenir une prise en charge ou un conseil pour l'organisation d'une formation au sein même de l'école.

Evaluation des cours

En 2011-2012 l'évaluation des cours proposés est demeurée conforme aux années précédentes avec un degré de satisfaction supérieur à 80% tant au niveau de l'offre que des contenus dispensés.

Progressivement l'évaluation des cours se fera par le logiciel EVASYS.

Perspectives

Les années futures seront dans la continuité de l'année 2011-2012 en particulier dans le domaine des langues avec:

- la poursuite des formations langagières en anglais et allemand pour le primaire et le CO,
- la formation didactique et méthodologique en vue de l'introduction de l'anglais en 7^e en 2013 puis 8^e en 2014.

La mise en application progressive du nouveau plan d'études romand occupera également une place

prépondérante dans les formations proposées au niveau des branches d'enseignement et avec l'introduction de nouveaux moyens adaptés.

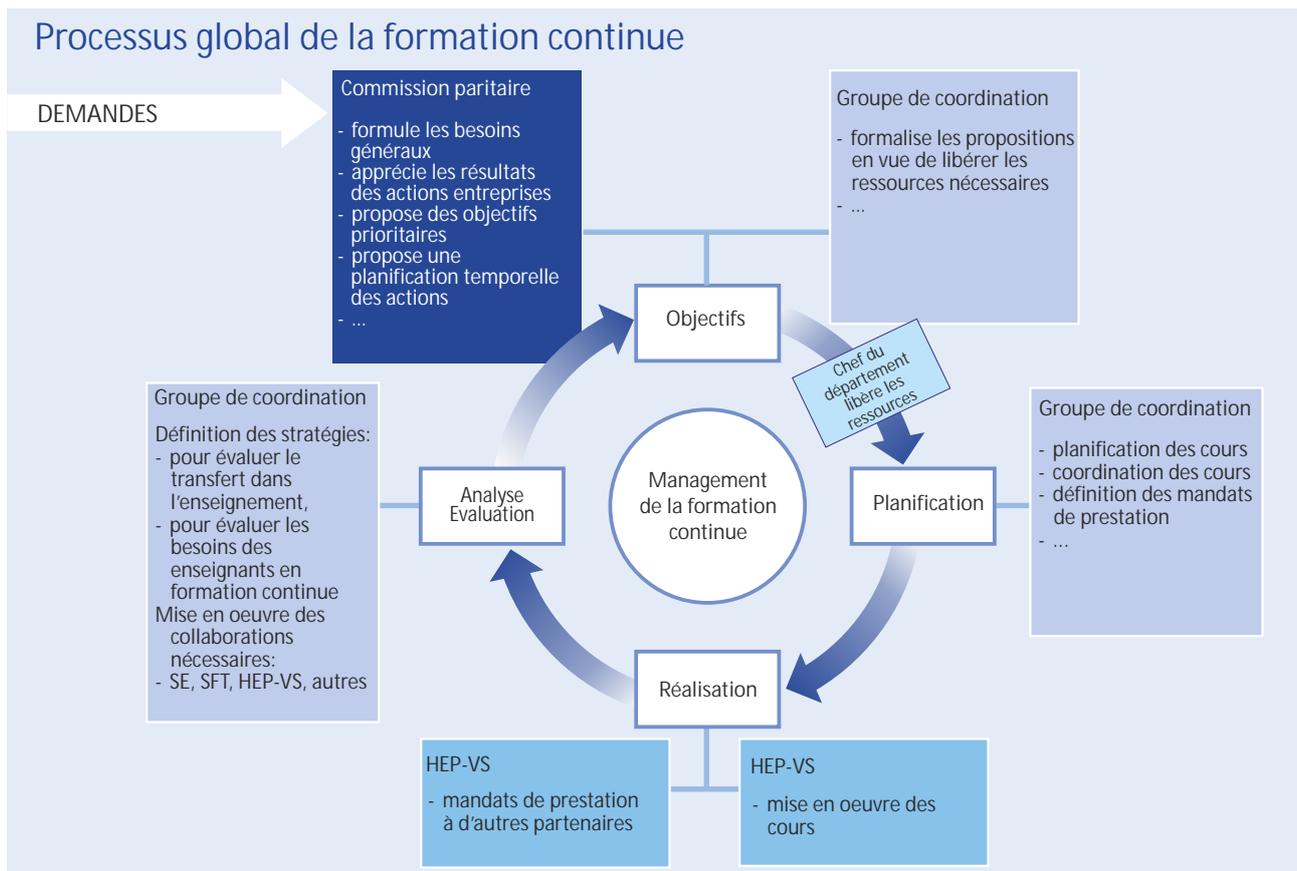
Le programme de formation continue 2012-2013 comporte un nombre conséquent de cours dans les domaines :

- du français et des sciences à l'école enfantine,
- du français en 3P-4P,
- des sciences humaines et sociales au CO,
- de l'éducation nutritionnelle, Senso5.

De nouveaux moyens sont introduits pour ces différentes disciplines.

Une offre adaptée tout au long de l'année

L'affiche traditionnelle de la formation continue, avec la liste des cours, est remplacée par un rappel global de l'offre de formation. Ceci permet d'adapter, tout au long de l'année, la liste des cours sur le site Internet. Progressivement les informations seront transmises par courrier numérique.



Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung

Bilanz 2011-2012 – deutschsprachige Region

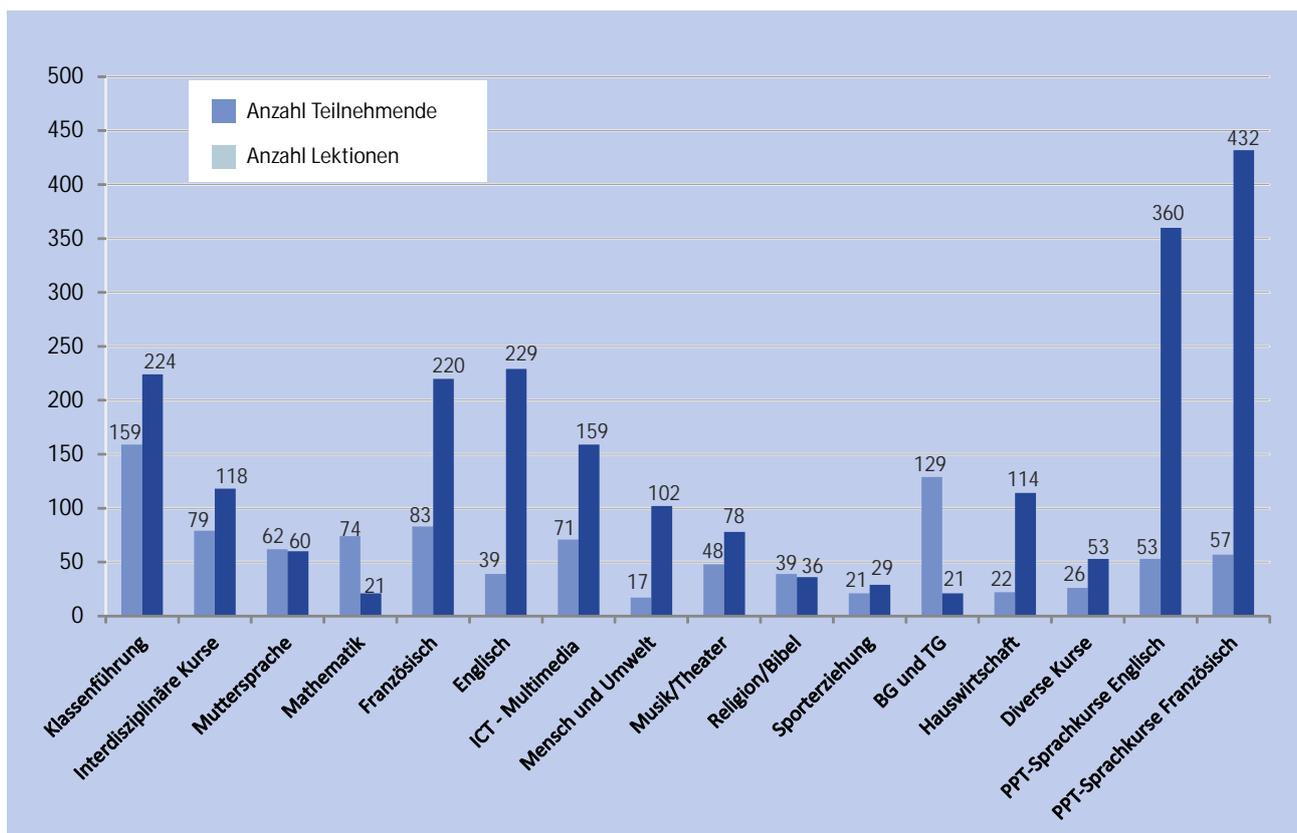
Für die Erstellung des Kursangebots der Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung 2011-2012 haben wir die Zusammenarbeit mit den verschiedenen Partnern (Dienststelle für Unterrichtswesen, Pädagogische Fachberatung, Schulleitungen, Lehrer-vereinigungen, Schule & Elternhaus, der Katechetischen Arbeitsstelle) gesucht. Dabei mussten wir feststellen, dass bedeutend weniger Kursvorschläge eingingen, als dies noch Jahre zuvor der Fall war. Wichtig war es uns auch, die Vorschläge von Lehrpersonen zu berücksichtigen, welche bis Januar 2012 Weiterbildungen des Kursangebotes 2011-2012 absolviert haben.

Das Kursangebot wurde in Form eines Plakates den Schulvertreter/-innen, Schulleitungen, Lehrer-vereine sowie über die Homepage der PH-VS und im Mitteilungsblatt veröffentlicht.

Besonderheiten im Weiterbildungsjahr 2011-2012

- Obligatorische Einführung in das Lehrmittel "Die Sprachstarken"
 - > für jene Lehrpersonen, welche an den im vergangenen Jahr organisierten Veranstaltungen noch nicht teilnahmen
- Kooperationen, Koordination und Organisation der
 - > Sprachkurse "Vorbereitung Französisch DELF"
 - > Sprachkurse "Vorbereitung Englisch FIRST"
- Weiterbildungsangebote
 - > zur Umsetzung der ICT im Unterricht
- Weiterbildungsangebote im Rahmen
 - > der "Neuen OS"

Insgesamt hat die Abteilung Weiterbildung und Beratung Einschreibungen verwaltet:



Bereich	Einschreibungen					Kurse			
	eingeg angen	zurück gezoge	zurück gewies	bestätigt	%	ausge- schrieb	abgesa gt	organisiert	%
1 Klassenführung / Unterrichtsgestaltung / Der reflektierende Praktiker	220	29	32	159	72.27	27	10	17	62.96
2 Interdisziplinäre Kurse	94	11	4	79	84.04	11	5	6	54.55
3 Muttersprache	84	7	15	62	73.81	9	3	6	66.67
4 Mathematik	80	2	4	74	92.50	7	2	5	71.43
5 Fremdsprache (Französisch)	96	1	12	83	86.46	9	1	8	88.89
6 Fremdsprache (Englisch)	53	10	4	39	73.58	10	4	6	60.00
7 ICT-Multimedia ICT-Multimedia Kollektiv	142	17	54	71	50.00	35	27	8	22.86
8 Mensch und Umwelt	33	3	12	17	51.52	6	4	2	33.33
9 Musik / Theater	76	1	27	48	63.16	9	7	2	22.22
10 Religion / Bibel	52	6	7	39	75.00	6	3	3	50.00
11 Sporterziehung	38	2	15	21	55.26	6	4	2	33.33
12 Gestalterische Fächer: Bildnerisches und technisches Gestalten	154	14	11	129	83.77	11	0	11	100.00
13 Hauswirtschaft	41	0	19	22	53.66	4	2	2	50.00
14 Diverse Kurse	38	3	9	26	68.42	5	2	3	60.00
	1201	106	225	869	72.36	155	74	81	52.26

	2010-2011		2011-2012	
Angeboten	164	100%	155	100%
Annuliert	57	34.76%	74	47.74%
Organisiert	107	65.24%	81	52.26%
Eingeschrieben	2126	100%	1201	100%
Zurückgezogen	342	16.09%	106	8.83%
Zurückgewiesen	237	11.15%	225	18.73%
Bestätigt	1548	72.81%	1785	72.44%
Anzahl Lektionen				1464
Anzahl Teilnehmende				1201
Durchschnitt				1.22

Kommentar

Die umfassenden Weiterbildungen in den Bereichen Vorbereitung Französisch DELF und Englisch FIRST (792 Perioden, 110 Teilnehmende) haben sich auch wiederholt auf das Angebot ausgewirkt, so dass von diesem reduziert Gebrauch gemacht wurde.

Von der Möglichkeit, Kurse zur Umsetzung der ICT im Unterricht kollektiv zu absolvieren, wurde Gebrauch gemacht.

Organisation der Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung

Jahres- und Sommerkurse

Allgemeines Angebot, welches hauptsächlich im obligatorischen Schulbereich den Bedarf und die Bedürfnisse der Lehrpersonen abdeckt (Kurse während der Sommermonate und des laufenden Schuljahres)

Kollektivkurse

Kurse aus dem allgemeinen Angebot (Jahres- und Sommerkurse) für welche sich mehrere Personen kollektiv einschreiben und welche an der entsprechenden Schule organisiert werden.

Individuelle Kurse

Subventionierung von Kursen, welche von anderen Institutionen organisiert werden (WBZ, BBT, SWCH...) und Auslandsaufenthalten (Sprachen L2 und L3).

Vertiefungskurse

Kurse (ganz oder teilweise obligatorisch) in Zusammenhang mit neuen Lehrmitteln und/oder einer neuen Lehrmethode.

Holkurse

Thematisch definierte Kurse, für deren endgültige Organisation mindestens acht Anmeldungen vorliegen müssen. Die Holkurse werden aufgrund einer Terminumfrage durch die Verantwortlichen für das Kurswesen der PH-VS organisiert. Es bestehen zwei Varianten:
Holkurse aus den im aktuellen Schuljahr publizierten Angeboten, zu welchen sechs oder sieben Anmeldungen eingegangen sind sowie Holkurse, die auf Initiative der verschiedenen Schulpartner/-innen vorgeschlagen werden.

SCHILF-Kurs (Schulinterner Fortbildungskurs)

Kursgesuch, welches dem Bedarf oder Bedürfnis einer Schule oder einer Gruppe von Lehrpersonen entspricht und bei der Dienststelle für tertiäre Bildung eingereicht wird.

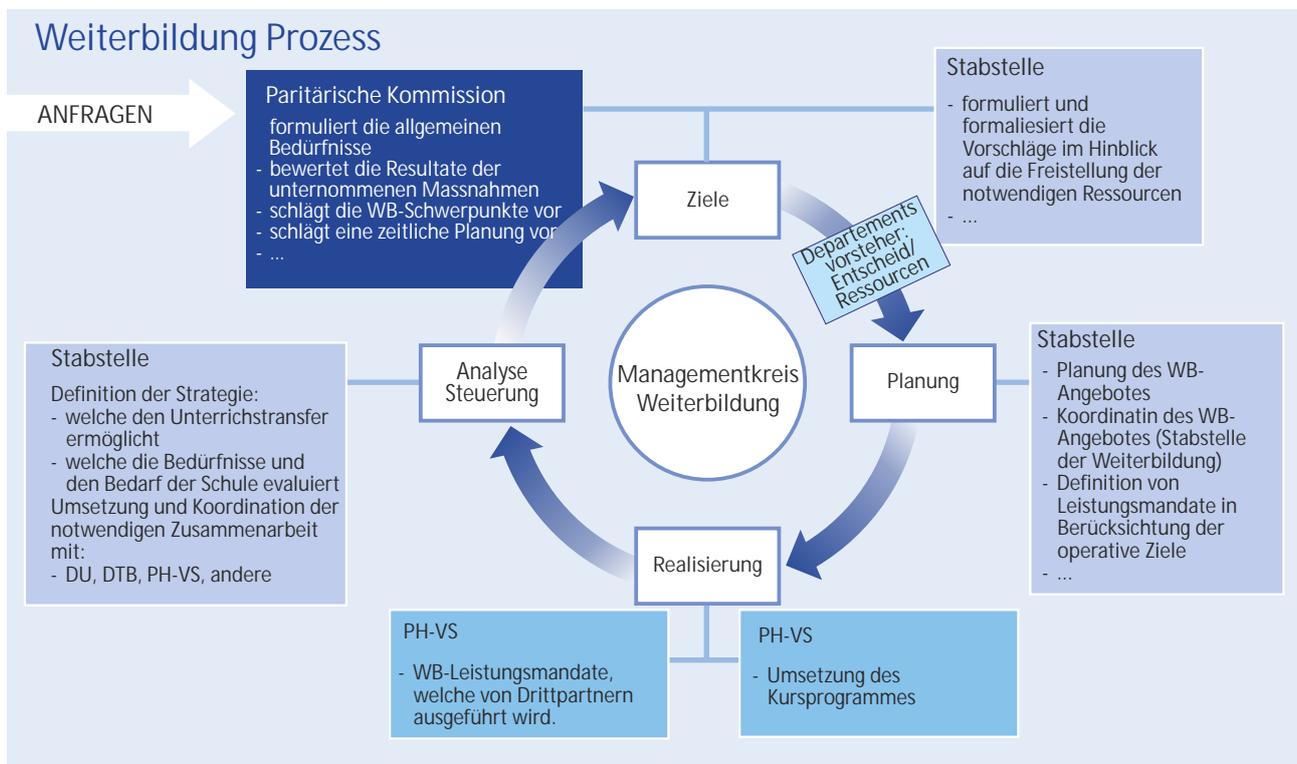
Kursevaluation

Wieder konnten wir bei der Gesamtbilanz der Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung feststellen, dass die Angebote den Bedürfnissen der Lehrpersonen entsprachen. Dies wurde durch die Rückmeldungen jeweils am Ende einer Veranstaltung deutlich. Insgesamt erfüllten die Weiterbildungskurse die Erwartungen der Teilnehmenden mehr als 80%.

Rück- und Ausblick

An beiden Standorten mussten und müssen viele freiwillige Kurse zu überfachlichen und fachlichen Bereichen mangels Einschreibungen abgesagt werden. Die Verantwortlichen der LWB haben bedenken, dass die erforderliche Basis für die Umsetzung von HarmoS, PER, Lehrplan 21 und der Neuen OS eventuell nicht im erwarteten Rahmen vorhanden ist oder sein wird und entsprechend diese Bildungsoffensive nicht mit den vorgesehenen Wirkungen umgesetzt werden kann. Entsprechend sind Möglichkeiten der Sicherstellung einer kontinuierlichen Weiterbildung in allen Bereichen zu überdenken.

Die Verantwortlichen der LWB sind weiterhin bestrebt, ein Weiterbildungsangebot aufzubereiten, das Lehrpersonen des Kindergartens, der Primarschule, der Sekundarstufe I und II sowie spezialisierte Lehrer/-innen motiviert, sich mit fachlichen und überfachlichen Themen auseinanderzusetzen. Vom Wissen zur breitabgestützten Handlungsfähigkeit ist ein Weg, der organisiert und angegangen werden muss. Der daraus resultierende Mehrwert steht mit Sicherheit um ein Vielfaches über der zu investierenden zeitlichen Mehrbelastung. Daher bleibt zu hoffen, dass Lehrpersonen nicht nur in fachliche Kompetenzen im Umgang mit Schulprogrammen investieren, sondern mehr und mehr auch wieder Weiterbildungen wahrnehmen, damit (fach)didaktische Kompetenzen in der Umsetzung des Unterrichts, psychologische Kompetenzen in der Lernentwicklung, Förderung und im Umgang mit Problemen, soziale Kompetenzen in der Kooperation mit allen direkt oder indirekt involvierten Personen, institutionelle Kompetenz in der Weiterentwicklung des Unterrichts und der Schule sowie psychologische Kompetenz im Selbstmanagement gefestigt und (weiter)entwickelt werden können.



Rappel de quelques éléments du concept ICT-VS*

Des attentes au niveau des apprentissages des élèves sont déclinées dans le Plan d'études romand (introduction dès 2011 pour la scolarité obligatoire, CO).

Tous les enseignants doivent avoir acquis les compétences décrites dans le concept de formation des enseignants pour l'intégration des ICT.

Un questionnaire d'auto-évaluation est à disposition des enseignants (en ligne sur www.ictvs.ch) pour dresser un bilan initial, intermédiaire ou final du processus de formation en ICT.

Le DECS continue de subventionner l'achat du matériel multimédia jusqu'en 2012 pour le moins, toutefois avec la règle prévoyant 3 à 4 ordinateurs dans chaque classe.

Suite au premier élan de formation, il est bon de rappeler ces principes et d'encourager tout enseignant qui en ressent la nécessité à suivre les formations adaptées à ses compétences (catalogue de cours à disposition en ligne sur le site de la HEP - particulièrement sur les aspects méthodologiques et didactiques de l'intégration des ICT).

L'enseignant est responsable de son auto-évaluation, de son inscription aux modules nécessaires à sa formation et de l'inventaire de ses activités de formation. L'avance, le contrôle de la formation et l'atteinte des objectifs fixés sont sous la responsabilité de l'enseignant lui-même et, si nécessaire, de son supérieur direct.

Commission de coordination ICT, 29.10.2010

**(Courriel aux directions d'écoles et aux commissions scolaires du Valais)*

Statistiques ICT Valais romand 2011-2012

Nombre de rencontres didacticien et animateurs	120
Nombre de visites dans les établissements scolaires	40
Nombre de cours (soirées) dispensés en formation continue (y compris les séances de présentation du PER)	172

Constat

C'est avec un sentiment d'inachevé que nous (animateurs et conseillers multimédias ICT) abordons cette année scolaire 2012-2013, sensée être la dernière d'un projet ambitieux (ICT-VS 2008-2012), pour lequel les différents acteurs ont beaucoup investi, mais n'ont pas toujours pu compter sur des décisions stratégiques incitatrices. En effet, le fait d'avoir voulu cette formation, concernant tous les enseignants de tous les degrés, facultative, n'a pas donné les résultats escomptés. Cela s'est traduit par un intérêt marqué des enseignants pour les cours techniques d'informatique et de multimédia, mais n'a pas eu le succès attendu avec les cours d'intégration des ICT dans l'enseignement. Le moment était pourtant favorable, vu l'arrivée du plan d'études romand (PER)¹, intégrant des objectifs MITIC² dans les branches. Par contre, les cours d'introduction au PER ainsi que les cours de langue n'ont pas favorisé la formation ICT. Les compétences demandées auparavant aux enseignants font place à des compétences demandées aux élèves à la fin de chaque cycle. On

¹ et prochainement, du Lehrplan 21

² ICT est l'abréviation utilisée en Valais alors que le PER parle de MITIC. La Suisse germanophone, par le Lehrplan 21 encore en gestation, n'a pas encore choisi son appellation.

peut donc désormais parler de didactique des ICT (MITIC) et des attentes fondamentales sont prévues dans la liste des objectifs élèves. Ce qui pose les questions de suivi et d'évaluation de l'élève. L'animation ICT (MITIC) a désormais toute sa légitimité au sein de l'animation pédagogique cantonale. Les cours techniques de base ont eu lieu jusqu'au mois de décembre 2010 et ne sont plus dispensés à part quelques cours sur les nouveautés technologiques.

Formation continue

Les cours techniques d'usage sur les technologies récentes continuent à être proposés en FCE

Les cours en établissement sont moins demandés, actuellement les CM interviennent dans 7 communes.

Réalisation de cours FCE avec les responsables de branche et /ou animateurs : en français (cours), math (recherche de ressources numériques), arts (cours) et SHS (ressources numériques).

Intervention des CM en formation en multimédia des enseignants du centre de formation professionnel de Sion.

Cours de formation MITIC proposés aux enseignants de la HEP.

La FCE de la HEP gère l'organisation des cours (inscriptions, statistiques, réservations) de tous les niveaux d'enseignement.

Nouveaux cours :

- Organisation de la classe favorisant l'intégration des MITIC
- Arts et MITIC

Les cours "Pour aller plus loin" sont accessibles mais ne sont pas mis en avant tant que les cours d'intégration n'ont pas été suivis par les enseignants qui en ont besoin.

Formation personnelle des conseillers multimédias

Les conseillers multimédia ont suivi :

- Des cours "Passerelle" du sec II
- Cours Joomla
- Journée d'information sur les addictions : 29 mars à Lausanne, en collaboration avec Addiction-Valais

Conseil

Les CM conseillent les autorités scolaires et les enseignants sur l'infrastructure et les cours d'intégration, sur place, par le site d'animation et par Résonances.

Manifestation

Il est prévu d'organiser, en automne 2012, une après-midi "Bonnes Pratiques" avec des ateliers sur de nouveaux outils MITIC.

Plan d'études romand

Jusqu'à la fin de l'année 2010, les responsables du projet ICT-VS ont surtout visé les compétences enseignants. Depuis ce printemps 2011, avec la sortie du plan d'études romand (PER), ils peuvent désormais parler de viser des compétences élèves. Les objectifs MITIC (actuellement pour le Valais romand) font partie de la formation générale et concernent toutes les disciplines. Pour la première fois dans un plan d'études, les MITIC sont déclinés en apprentissage à favoriser, en attentes fondamentales accompagnées d'indications pédagogiques. Les élèves devront donc acquérir des compétences dans un domaine qui n'apparaît pas dans la grille horaire du primaire. Au cycle d'orientation, il reste

une heure d'informatique en première année mais elle ne suffira pas à couvrir l'ensemble des apprentissages visés dans la thématique MITIC. Il s'agira donc d'intégrer ces objectifs MITIC dans les branches.

Le projet ICT-VS a été planifié sur la période de 2009 à 2012. Ce qui signifie qu'il reste une année et demi, voir 2 ans pour que les enseignants complètent leur formation ICT en fonction de leurs besoins. Les conseillers multimédia ont lancé, lors de l'année scolaire 2010-2011, un projet d'établissement dans 11 communes du Valais romand. Chaque enseignant-e a pu ainsi expérimenter une séquence d'enseignement intégrant les ICT dans une branche et avec le média de leur choix. Ces séquences d'enseignement vont de la simple leçon, pendant laquelle les élèves utilisent un média, à un projet plus conséquent (sur une année), comme la réalisation d'une émission radio. La porte reste ouverte cet automne 2011 pour d'autres communes ou cycles d'orientation intéressés (Inscription sur le site de la HEP).

Un autre projet porte sur les ressources élaborées par les conseillers multimédias sous la forme d'exemples de séquences d'enseignement avec des objectifs d'apprentissage PER et intégrant les MITIC. Une base de données romande est actuellement en construction. La collaboration des didacticiens de la HEP a été demandée.

3 CM participent à la formation spécifique PER, cycles 1 et 2, dans les communes du Valais romand.

Collaboration avec Neuchâtel (BIS) pour créer des ressources : Français + Didapages.

Rédaction de séquences PER MITIC.

Création de ressources numériques

Ressources numériques MITIC : exemples sur le site ICT et participation à la recherche et à l'élaboration de ressources liées aux branches.

Participation à la base de données de séquences MITIC de FRI-TIC + de la BSN (Bibliothèque scolaire numérique).

Recherche-expérimentation

Expérimentation de l'utilisation pédagogique de la tablette tactile (en cours).

Suivi d'expériences similaires à Ardon, Euseigne et Collombey.

Défis

Le temps est venu de dépasser la période "projet ICT" et d'aborder la mise en place d'une structure stable basée sur 4 piliers : la formation, l'animation, la technique et l'innovation (veille technologico-pédagogique, expérimentation, projets, actions d'incitation...).

En tenant compte des éléments suivants :

- > l'ensemble de la formation ICT dispensée par les animateurs et les conseillers multimédia depuis 2001;
- > le faible nombre d'inscriptions aux cours de formation continue en intégration des ICT dès l'automne 2011;
- > le nombre d'autres formations proposées aux enseignants du Valais romand et du haut-Valais (PER, Lehrplan 21, anglais, französisch, deutsch, neue Lehrmittel (millefeuilles, Zahlenbuch, Buchstabenreise);
- > l'entrée en vigueur progressive du PER puis du Lehrplan 21 prévu en 2014-2015.

Nous pensons qu'il est vraisemblable que tous les enseignants n'auront pas la formation pédagogique suffisante en intégration des ICT à la fin de l'année 2012.

Par conséquent, voici nos propositions.

Proposition 1 concernant la structure des ICT en Valais

Mise en place d'une structure ICT (MITIC) pérenne, basée sur la formation, sur l'animation, sur la technique et sur l'innovation et d'un centre de compétences cantonal. Création et développement d'un vrai centre de compétences ICT (MITIC).

Proposition 2 concernant la formation

Maintient de liens étroits entre la formation initiale, la formation continue ICT (MITIC) ainsi que lors de formation particulière comme celle des personnes ressources MITIC à la HEP. Ces formations sont appuyées par des mesures d'incitation.

Proposition 3 concernant l'animation

L'animation des MITIC fait désormais partie intégrante du plan d'étude romand et le sera probablement du Lehrplan 21, donc de l'animation cantonale. D'où notre demande de présence des MITIC dans l'organigramme de l'animation et dans une commission PER-FG, au même titre que les COBRA.

Proposition 4 concernant l'aide de proximité (Recommandations de la CDIP/EDK)

Mise en œuvre, par la HEP, d'une formation de Personnes Ressources MITIC locales (PR MITIC) et organisation leur formation continue.

Proposition 5 concernant la suite de la formation ICT

Formation obligatoire à l'éducation aux médias pour les enseignant-e-s de l'école obligatoire, pour répondre aux objectifs élèves du PER und des Lehrplans 21.

Proposition 6 concernant l'évaluation de la formation des enseignants

Pour clore la phase 2008-2012 et afin de préparer la suite des ICT (MITIC), évaluation des enseignants sur l'état de leurs compétences en ICT (MITIC). Forme de l'évaluation à déterminer.

Proposition 7 concernant les informations sur l'équipement des communes

Elaboration de :

Questionnaire annuel sur l'état du parc informatique des communes en lien avec les conditions cadre matérielles et organisationnelles du PER (Lehrplan 21)

Recommandations étatiques aux communes sur l'équipement informatique standard des classes et sur les systèmes de protection (élèves, données) à mettre en place

Nouvelles directives de subventions ICT (MITIC) aux communes après 2012

Proposition 8 concernant l'achat et l'accès aux ressources numériques

Choix et mise en place d'une procédure de choix, d'évaluation, d'achat et de mise à disposition de moyens d'enseignement électroniques ou en ligne
Mise en place d'une identification numérique cantonale des enseignants afin qu'ils puissent accéder aux serveurs de ressources numériques sous contrôle cantonal.

Proposition 9 concernant les subventions ICT

Il n'est plus nécessaire de prolonger le mandat du groupe ad hoc gérant les demandes de subventions du matériel ICT (MITIC) suite à la directive du 1er janvier 2008. En effet, la directive se suffit à elle-même puisqu'il s'agit d'un simple calcul et non d'une décision basée sur un projet pédagogique.

Proposition 10 concernant les publications sur Internet par les classes

Elaboration d'une directive sur la publication de données sur Internet (site d'école, réseaux sociaux).

Concernant l'introduction du "Plan d'études romand" PER und des Lehrplans 21:

Proposition 11

Adoption de l'outil de suivi de l'élève

Proposition 12

Création d'un fil rouge MITIC (Plan de cheminement) sur des périodes de 2 ans.

Proposition 13

Lancement d'actions d'incitation (Présentations, concours...) à intégrer les ICT (MITIC) pour favoriser l'atteinte des objectifs élèves.

Proposition 14

Participation au développement de la bibliothèque numérique scolaire (BNS) et à la mise en commun des ressources numériques romandes.

Proposition 15

Création d'un modèle d'achat de ressources numériques (procédure).

Quelques remarques pour terminer

A défaut de rester une priorité du DECS, l'intégration des ICT (MITIC) dans les branches devra être une priorité de la nouvelle structure du centre de compétences MITIC-VS

Favoriser l'atteinte des objectifs élèves attendus dans les plans d'études sera également une priorité de ce futur centre de compétences.

Nous prenons en compte, dans l'ensemble de ces propositions, de l'arrivée prochaine du Lehrplan 21, pendant du PER.

Le nom du centre de compétences devra être compatible avec le terme MITIC et la future appellation du Lehrplan 21.



Formation individuelle et cours en établissement

Nathalie Duc
Responsable
de l'Unité de Recherche
et de Développement du système de formation
auprès du Service de la formation tertiaire

Formation individuelle hors canton

Durant l'année scolaire 2011-2012, 246 enseignants ont bénéficié d'une subvention afin de prendre part à un cours de formation continue hors canton. La durée moyenne par participant s'élève à 2.2 jours.

Ce sont principalement des enseignants du secondaire II¹⁾ qui ont pris part à des cours de formation continue organisés par diverses institutions de formation telles que notamment le Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS) ou l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Le tableau suivant indique les domaines dans lesquels les enseignants se sont formés hors canton. Il est à noter que seules les formations dont le remboursement a été demandé par les enseignants ont été prises en considération (47 demandes ont été adressées au SFT sans toutefois que le remboursement aie été sollicité).

DOMAINE ²⁾	Nombre de participants	Nombre de jours	Durée moyenne en jours par participant
1 Profession enseignante (Enseignement, gestion de classe / Développement personnel / Capacités transversales, interdisciplinarité, différenciation)	30	49	1.6
20 L1	9	46	5.1
23 L2	36	87	2.4
26 L3	6	6	1
30 Mathématiques	12	45	3.8
35 Sciences de la nature	32	67	2.1
40 Histoire, Géographie, Citoyenneté	17	21	1.2
48 Ethique et cultures religieuses	2	5	2.5
50 Activités créatrices & manuelles	4	10	2.5
54 Arts visuels	1	1	1
57 Musique	1	1	1
6 Corps et mouvement (Education physique / Education nutritionnelle)	17	23	1.4
70 Medias, ICT, MITIC	7	12	1.7
80 Enseignement spécialisé	11	20	1.8
Spécifique pour le secondaire II			
Economie et Droit	15	20	1.3
Autres langues	2	4	2
Accompagnement TM	2	8	4
FMS-Tagung	33	64	1.9
FC pour les directions d'établissement	7	28	4
Divers	2	16	8
Total	246	533	2.2

1) Parmi les 246 enseignants, 186 enseignent au secondaire II, 31 au secondaire I, 24 au degré primaire/enfantin, 5 logopédistes/API

2) Les formations continues sont réparties selon les domaines des formations proposées par la HEP-VS. La liste contient également des formations spécifiques pour les enseignants du secondaire II ainsi que pour les directions d'école.

Formation individuelle et cours en établissement

Cours en établissement

Les cours en établissement sont une offre répondant spécifiquement à la demande d'une école ou d'un groupe d'enseignants.

Durant l'année scolaire 2011-2012, 40 écoles ont organisé un cours en établissement. La durée moyenne par établissement s'élève à 8 heures.

Le tableau ci-contre indique les domaines pour lesquels un cours a été mis sur pied dans l'établissement.

Les journées d'informations organisées par le DECS/OES et subventionnées ne sont pas incluses dans ce tableau.

	DOMAINES	Nombre d'écoles/d'institutions	Nombre de participants	Nombre d'heures	Durée moyenne en heures par école/institution
1	Profession enseignante (Enseignement, gestion de classe / Développement personnel / Capacités transversales, interdisciplinarité, différenciation)	22	331	192	8.7
20	L1	5	105	43.5	8.7
35	Sciences de la nature	1	10	7	7
40	Histoire, Géographie, Citoyenneté	1	12	4	4
6	Corps et mouvement (Education physique / Education nutritionnelle)	3	32	13.5	4.5
70	Medias, ICT, MITIC	3	18	15	5
80	Enseignement spécialisé (hors OES)	1	20	14	14
	Economie et Droit	1	4	2	2
	Accompagnement TM	1	34	4	4
	Conduite établissement	2	33	21	10.5
	Total	40	599	316	7.9

Les formations continues sont réparties selon les domaines des formations proposées par la HEP-VS. Etat août 2012.

Evaluation des cours période

Chaque participant prenant part à un cours de formation continue hors canton est invité à évaluer sa satisfaction générale, la qualité de la formation, l'apport du cours dans son enseignement, la répartition théorique/pratique du cours, etc.

Concernant les cours en établissement, la personne responsable de l'organisation du cours ou la direction de l'établissement rend un bref rapport sur le déroulement de la formation.

Plus du 70% des enseignants ayant pris part à un cours de formation continue hors canton ont retourné le questionnaire d'évaluation.

Résultats des questionnaires d'évaluation analysés

Les objectifs suivants ont été :	Totalement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Pas atteint
Etre satisfait globalement du séminaire	58.00%	33.10%	8.30%	0.60%
Avoir une animation de séminaire motivante et dont il est possible de s'inspirer	50.30%	37.30%	9.20%	3.20%
Bénéficier des expériences des participants	43.20%	39.50%	11.90%	5.40%
Trouver un équilibre adéquat entre théorie et exercices pratiques	35.70%	42.20%	14.60%	7.60%
Echanger avec des collègues	50.80%	35.10%	11.40%	2.70%
Pouvoir transférer les acquis de ce séminaire dans la pratique	41.60%	36.80%	18.90%	2.70%
Travailler des contenus adaptés aux besoins/attentes	44.90%	32.40%	14.10%	8.46%

L'analyse montre que la majorité des enseignants sont très satisfait (58.0%), voire satisfaits (33.1%) des cours de formation suivis. Le 8.3% des participants indiquent être partiellement satisfaits, alors que le 0.6% ne l'est pas du tout.

Plus du 83% des enseignants sont satisfaits de l'animation du séminaire ainsi que des possibilités d'échanges avec les collègues.

Toutefois, l'équilibre entre la théorie et les exercices pratiques ne satisfait pas vraiment le 20% des enseignants.

L'évaluation des cours en établissement se fait par un bref rapport de la personne responsable de l'organisation du cours ou de la direction. L'analyse qualitative des rapports montre que les participants sont très satisfaits de l'organisation et de la collaboration avec la formation continue auprès du SFT. De plus, l'ouverture à de nouvelles pratiques ainsi que la facilité des échanges et la future collaboration entre collègues sont relevés comme des points positifs.

Dès la rentrée scolaire 2012-2013, l'évaluation des cours, comme celle relative aux séjours linguistiques, sera établie sous forme électronique.

Un lien internet permettra désormais aux enseignants de faire part de leur évaluation. Le questionnaire variera en fonction du degré d'enseignement (un questionnaire pour la scolarité obligatoire ainsi qu'un questionnaire commun pour les collèges, les écoles préprofessionnelles et les écoles de culture générale).

Les liens internet permettant l'évaluation seront intégrés dans les formulaires de demande de formation continue individuelle et de subventionnement d'un stage linguistique.

Séjours linguistiques

Dans le cadre du projet Passepartout, les enseignants ont la possibilité de faire un séjour linguistique dans une région francophone/germanophone ou anglophone. Le DECS, par le Service de la formation tertiaire, verse la somme de 750 francs par semaine et au maximum pour trois semaines.

Le tableau suivant indique le nombre d'enseignants ayant obtenu une subvention pour un séjour linguistique en 2011 ou 2012. Il est à noter que seuls les séjours dont le remboursement a été demandé par les enseignants ont été pris en considération (9 demandes pour le Valais romand, 8 pour le Haut-Valais ont été adressées au SFT sans toutefois que le remboursement aie encore été sollicité) :

Séjours linguistiques en 2011

Domaine	Enseignants Haut-Valais	Enseignants Bas-Valais	durée moyenne du séjour en semaines
L2*	10	12	2.36
L3**	14	28	2.4
TOTAL	24	40	2.39

Séjours linguistiques en 2012 (état août 2012)

Domaine	Enseignants Haut-Valais	Enseignants Bas-Valais	durée moyenne du séjour en semaines
L2*	4	4	2.62
L3**	6	4	2.2
TOTAL	10	8	2.38

* France, Suisse romande, Allemagne

** Angleterre, Irlande, USA

Introduction à la profession

Bilan 2011-2012



Le cours d'introduction à la profession offre, après la formation initiale, un soutien sous forme d'accompagnement et de coaching, orienté vers la pratique, afin de préparer au mieux les jeunes enseignants à leur première place de travail. Il concerne, en priorité, les enseignant-e-s qui débutent dans la profession et ceux qui, après une interruption de plus de 3 ans, décident de reprendre l'enseignement.

Dans cette phase particulièrement sensible de l'introduction à la profession, un soutien flexible à l'enseignant-e est nécessaire, afin de lui permettre de réaliser ce qu'il a appris pendant sa formation de base. Ses principaux objectifs sont le renforcement et l'élargissement de compétences dans le cadre de situations problématiques complexes.

La réalité professionnelle vécue constitue la base et le point de départ de l'introduction à la profession. Les besoins en matière de formation continue et de conseil naissent de la situation professionnelle spécifique et actuelle de chaque enseignant. Ce cours n'est donc pas un prolongement de la formation à la HEP. Les thèmes abordés sont ainsi décidés par les participants, en fonction de leurs besoins.

Deux offres, distinctes et complémentaires, sont proposées aux enseignant-e-s novices :

- la matinée d'information obligatoire, organisée par le SE ;
- le cours de formation continue organisé par la HEP.

Bilan 2011-2012

Le cours de formation continue organisé par la HEP se déroule depuis plusieurs années sur le même modèle, les participant-e-s manifestant un degré de satisfaction très élevé lors des évaluations du cours.

Mentionnons que, cette année, Mme Karine Grandjean Chioccola a remplacé, pour le groupe 1-2P, Mme Marie-Alice Albasini qui a pris sa retraite. La transition s'est déroulée sans problème, grâce à la disponibilité de Mme Albasini et à la forte implication de Mme Chioccola.

Quant à la matinée d'information, son organisation est maintenant assumée par l'inspecteur Pierre-Marie Gabioud. La collaboration entre la HEP et le SE a permis de redéfinir les objectifs de cette matinée et les premières évaluations sont encourageantes. Le responsable HEP remercie M. Gabioud pour sa parfaite collaboration.

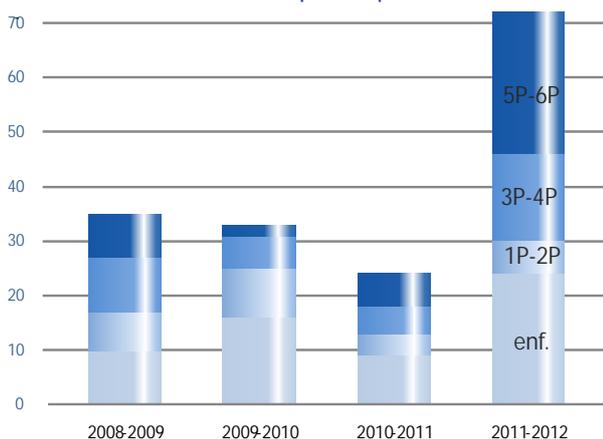
Statistique de participation

72 jeunes enseignant-e-s ont participé au cours d'introduction à la profession en 2011-2012, soit :

- Groupe 1-2 E : 24 participant-e-s
- Groupe 1-2 P : 6 participant-e-s
- Groupe 3-4 P : 16 participant-e-s
- Groupe 5-6 P : 26 participant-e-s

La fréquentation est en forte hausse (24 inscriptions en 2010-2011), ce qui très réjouissant. Un marché du travail plus favorable et une meilleure information auprès des étudiant-e-s HEP du sixième semestre peuvent expliquer ce résultat encourageant.

Evolution du nombre de participant-e-s



Perspectives 2012-2013

Plusieurs dossiers importants devront encore être travaillés à l'avenir pour améliorer l'accompagnement des enseignant-e-s novices :

- > Il semble que l'accompagnement proposé aux jeunes par les communes est très variable. Même si le cahier des charges des directions et commissions scolaires mentionne l'accueil des enseignants novices, il faut reconnaître que tous les jeunes ne bénéficient pas d'un accompagnement suffisant.
- > La HEP, par son responsable de l'introduction à la profession, souhaite introduire la possibilité d'échanges de pratique (hospitation) entre les intervenants HEP et les enseignant-e-s novices. Pour le moment, le SE n'est pas favorable à cette mesure, mais la discussion se poursuit pour trouver une solution satisfaisante.
- > La gestion de la discipline par les jeunes enseignants est une difficulté récurrente. L'équipe de l'introduction à la profession a initié, cette année, une réflexion sur le sujet. La collaboration entre les professeurs chargés de ce cours en formation initiale HEP et notre équipe sera renforcée, dès l'année prochaine.
- > L'introduction du PER constituera sans conteste le défi de la prochaine année scolaire ; les enseignant-e-s novices ont évidemment travaillé sur le nouveau plan d'études durant leur formation à la HEP, mais le cours d'introduction les aidera à envisager très concrètement sa mise en œuvre.

Berufseinführung

Bilanz 2011-2012

Der Einstieg in den Lehrberuf ist eine grosse Herausforderung. Lehrpersonen müssen sich – im Gegensatz zu vielen anderen Berufsfeldern – vom ersten Moment ihrer Berufstätigkeit der vollen Komplexität der beruflichen Anforderungen stellen.

Die Berufseinführung unterstützt Lehrpersonen dabei, die Berufseinstiegsphase erfolgreich zu bewältigen und die berufliche Tätigkeit kompetent und verantwortungsbewusst auszuüben. Sie bietet verschiedene praxisorientierte Bildungs- und Beratungsangebote an, für neu einsteigende Lehrpersonen, für Lehrpersonen, die einen Stufenwechsel vornehmen und jene, die nach einem Unterbruch von mehr als 3 Jahren ihre Lehrtätigkeit wieder aufnehmen.

Angebote der Berufseinführung

Kurs „Berufseinstieg“ (LWB Oberwallis, Kursnummer 02.08) während des Schuljahres 2011/2012.

Dieser Kurs umfasst zwei Kurstage vor Beginn des Schuljahres, je einen Tag in der Mitte und am Ende des ersten Semesters und je einen Kurshalbtag in der Mitte und am Ende des zweiten Semesters. Die Kursinhalte orientieren sich an den Bedürfnissen der KursteilnehmerInnen, die bei Kursbeginn erfragt werden.

Individuelle Beratung

Das Team Berufseinführung steht für individuelle Fragen im Zusammenhang mit dem Schulalltag (Elterngespräche, Disziplin in der Klasse usw.) zur Verfügung. Das Team besteht aus Lehrpersonen, die lange Berufserfahrung im Kindergarten, in der Primarschule und auf der Sekundarstufe 1 haben.

Hospitation

Während des Schuljahres können Lehrpersonen gegenseitige Unterrichtsbesuche machen (vgl. Weisungen zur Hospitation des DEKS).



Intervision

Es können Intervisionsgruppen gebildet werden, die auf Wunsch von einer externen Begleitung profitieren können.

Stufenspezifische Arbeitsgruppen

Die im ersten Berufsjahr gebildeten stufenspezifischen Arbeitsgruppen können ihre Arbeit im zweiten Berufsjahr weiterführen. Das Berufseinführungsteam unterstützt diese Arbeitsgruppen.

Obligatorischer Berufseinführungstag

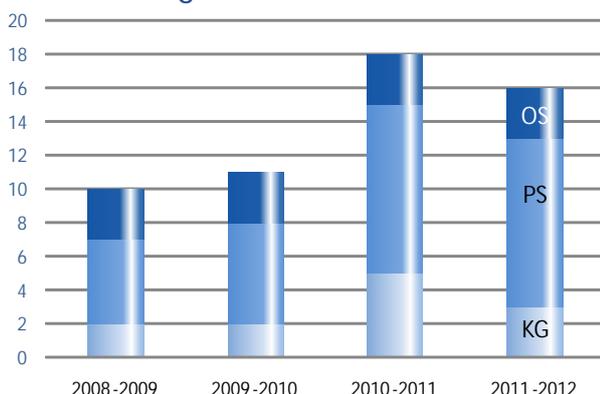
Das DEKS führte im August 2011 einen obligatorischen Berufseinführungstag für alle Lehrpersonen durch, die neu in den Schuldienst eintreten.

Statistik Teilnehmende

Im Vergleich zum letzten Jahr verminderte sich die Zahl der TeilnehmerInnen des Kursangebots "Berufseinstieg" leicht:

- Gruppe Kindergarten: 3 TeilnehmerInnen (- 2)
- Gruppe Primarstufe: 10 TeilnehmerInnen (- 3)
- Gruppe Sekundarstufe I: 3 TeilnehmerInnen (+ 2)

Entwicklung der Teilnehmenden



Bilanz 2011/2012

Aufgrund der Rückmeldungen unterstützte das Kursangebot „Berufseinstieg“ die KursteilnehmerInnen wirksam bei ihrer Arbeit im ersten Unterrichtsjahr. Die gewählten Kursinhalte orientierten sich an den Bedürfnissen und Interessen der KursteilnehmerInnen. Besonders geschätzt wurden die Unterstützung bei der lang- und mittelfristigen Planung, das Besprechen der Elternarbeit und der Austausch mit Kollegen und Kolleginnen in der gleichen Berufssituation.

Die individuelle Beratung wurde oft genutzt.

Die Intervisionsgruppen trafen sich im Rahmen des Kurses „Berufseinstieg“.

Die Möglichkeit zur Hospitation wurde von den Junglehrpersonen geprüft, jedoch nicht wahrgenommen.

Ausblick und Empfehlungen

- > Die AbgängerInnen der PH-VS kennen die Angebote der Berufseinführung und nutzen sie auch. AbgängerInnen anderer pädagogischer Hochschulen, insbesondere auch der Sekundarstufe 1 müssen weiterhin über die Schulleitungen und das Mitteilungsblatt über die Angebote zur Berufseinführung informiert werden.
- > Das Angebot Intervision soll weiterhin Teil des Kurses „Berufseinstieg“ sein. Diese Form der kollegialen Beratung bewährt sich.

Sprachenunterricht

Sprachliche und methodisch-didaktische Weiterbildung im Oberwallis

Im Oberwallis wurde mit der sprachlichen Weiterbildung bereits im Schuljahr 2009-2010 begonnen. Ende August 2012 verfügen bereits über 220 Lehrpersonen über ein B2 in Französisch und/oder Englisch und somit über die Ermächtigung, in der Primarschule den erneuerten Fremdsprachenunterricht zu erteilen.

Sprachliche Weiterbildung

Bereits in der Woche nach Schulbeginn starteten in Brig (Englisch) und in Visp (Französisch) die Sprachkurse. In Französisch wurde ein freiwilliger C1-Kurs durchgeführt, in Englisch ein blended learning Kurs. Die Zusammenarbeit mit Fernstudien Schweiz, die im ersten Pilotjahr für die Organisation der online-Kurse verantwortlich war, wurde nicht mehr weitergeführt. Stattdessen wurde für diesen Kurs die Methode "tell me more" verwendet.

Niveau	Französisch	Englisch	Total
A1>A2	0	12	12
A2>B1	16	11	27
B1>B2	29	30	59
B2>C1	12		12
	57	53	110

Kantonales oder internationales Zertifikat

Im Oberwallis besteht die Tendenz, die sprachliche Weiterbildung mit einem internationalen Zertifikat abzuschliessen. Diese Prüfungen werden im Herbst und auch im Frühjahr angeboten, so dass einzelne Lehrpersonen die Weiterbildung im Verlaufe des Schuljahres beenden konnten.



Niveau	Französisch	Englisch	Total
Kant. Diplom	14	16	30
DELF/FIRST	10	10	20
TOTAL	24	26	50
Nicht bestanden	5	0	5

Einzelne Lehrpersonen, welche den Abschluss nicht schafften, hatten sich zu früh für die Prüfung angemeldet. Im Januar 2013 wird eine Nachprüfung angeboten.

Methodisch-didaktische Weiterbildung

Die methodisch-didaktische Weiterbildung umfasst im deutschsprachigen Kantonsteil 12 Tage. Die erste Hälfte der Weiterbildung erfolgt jeweils zwischen Januar und Juni. Dabei wird der Schwerpunkt vor allem auf die allgemeine Fremdsprachendidaktik und auf die Einführung des Lehrplans und des Lehrmittels gelegt. Zwischen August und September wird der Fokus auf die Unterrichtsbegleitung und Reflexion gerichtet. In dieser Zeitspanne setzen die Kursteilnehmenden erstmals die erneuerte Fremdsprachendidaktik um. Die Lehrpersonen der Mille feuilles-Testschulen starten die Weiterbildung jeweils etwa zwei Monate vor Beginn des Testschuljahres und schliessen sie vor Weihnachten ab. Bis anhin beschränkte sich die Weiterbildung auf das Französisch.

Fach	Französisch
Testlehrpersonen	13
Aug.-Dez.	70
Januar-Juni	30
Total	113

In diesem Schuljahr wurde bereits das 4. Kursjahr gestartet.

Niveau	Französisch	Englisch	Total
A1>A2			
A2>B1	8	17	25
B1>B2	34	30	64
B2>C1	8		12
Total	50	47	94

Methodisch-didaktische Weiterbildung

2013-2014

Da im Schuljahr 2013/14 in der 5. Klasse der Englischunterricht einsetzt, starten im Januar 2013 auch die entsprechenden Weiterbildungskurse für dieses Fach. 25 Lehrpersonen absolvierten bereits die methodisch-didaktische Weiterbildung in Französisch, so dass sie im kommenden Frühjahr nur noch die 4 Tage dauernden fachspezifischen Englischmodule besuchen müssen.

Fach	Französisch	Englisch
Testlehrpersonen	6	0
Aug.-Dez.	29	0
Januar-Juni	28	75
Total	63	75

Formation langagière L2-L3

Les formations en L2 proposées aux enseignants des cycles d'orientation et en L3 aux enseignants des classes enfantines et primaires du Valais romand ont débuté en août 2010 pour 247 enseignants (26 en L2 et 221 en L3). Elles se poursuivent en 2011/12 avec, en plus, le début de la formation L2 pour les enseignants des classes primaires.

Quelques chiffres pour la L2 (allemand)

Niveau	Nbre de participants	Réussite	Echec	% réussite
A2 > B1 PRIMAIRE	17	17	0	100%
B1 > B2 CO	8	7*	0	100%
B2 > C1 CO	14 14	14**	0	100%
Totaux	39	38	0	

* 1 report de formation dès août 2011

** dont 5 C1-Goethe Zertifikat

et pour la L3 (anglais)

Niveau	Nbre de participants	Réussite	Echec	% réussite
A1 > A2	9	9	0	100%
A2 > B1	39	38*	1	97.4%
B1 > B2	96	96**	0	100%
Totaux	144	143	1	

* dont 4 report ou arrêt de formation

** dont 4 First Certificate in English

Structure mise en place

Pour la L2 CO, les cours se déroulent l'un au CO Derborence à Châteuneuf-Conthey et l'autre au CO Ste-Marie à Martigny.

Pour la L2 primaire, ils ont lieu à Sion et Martigny.

Pour la L3, 14 cours ont été mis sur pied, répartis sur 5 lieux (Monthey, St Maurice, Martigny, Sierre et Sion). 12 cours ont lieu en présentiel alors que 2 ont été organisés en mode mixte (blended learning). Pour cette année, ce cours, toujours en phase de pilotage, utilise à la fois le moyen du cours en présentiel, tout en proposant une solution à distance, à travers le logiciel "tell me more".

Ces formations ont été mises sur pied conjointement par la formation continue de la HEP et l'animation d'allemand et d'anglais. Plusieurs visites de classes et rencontres avec les professeurs sont organisées durant l'année afin d'améliorer l'offre de formation.

Méthodes utilisées

Aspekte, de l'éditeur Langenscheidt, a été choisie pour les 2 niveaux d'allemand CO et Optimal du même éditeur pour le niveau B1 des enseignants primaires.

English Result, de l'éditeur Oxford University Press est la méthode utilisée dans les 3 niveaux d'anglais.

Évaluation pour la passation de niveau

Pour la L2

Les professeurs de langue évaluent les 4 compétences ainsi que le fonctionnement de la langue.

Pour la L3...

Les professeurs de langue évaluent l'Expression orale et écrite des participants. Un test de placement en ligne évalue les autres compétences.

Certification de fin de formation

L'examen pour l'obtention de la certification cantonale proposé aux personnes suivant un cours B1>B2 en L3 et B2>C1 en L2 évalue l'Expression orale et écrite, la Compréhension orale et écrite et le Fonctionnement de la langue..

Certification internationale

Une fois la certification cantonale réussie, il est possible de suivre un cours de préparation au Goethe Zertifikat-C1 ou au First Certificate in English, organisé par la HEP. Les frais relatifs à l'inscription à cet examen sont remboursés par le Service de la formation tertiaire en cas de réussite.

Séjours linguistiques

Pour chaque langue étrangère, le DECS subventionne un séjour linguistique dans une région germanophone ou anglophone. (cf. page 19).



Formation langagière L2-L3 en 2012/2013

2012/2013 voit la poursuite des formations en L2 à l'école primaire et au cycle d'orientation et en L3 à l'école primaire. De plus, la formation L3 est aussi proposée aux enseignants du cycle d'orientation en lien avec l'introduction du nouveau CO en 10^{ème} année.

Prévisions à ce jour :

Niveau	L2 CO	L2 P	L3 P	L3 CO	Totaux
A1>A2					
A2>B1			24		24
B1>B2		48	62*	7	124
B2>C1	13			12	25
Totaux	13	48	86	19	166

* dont 2 sans décharges

* dont 2 enseignants du Haut-Valais

On peut aussi relever que le mode de formation mixte, blended learning, est abandonné faute d'intérêt de la part des participants à la formation d'anglais A2>B1.

Formation méthodologique/didactique

La formation méthodologique/didactique a été confiée à la Haute Ecole Pédagogique. Elle débutera durant l'année scolaire 2012/13.

Le concept prévoit:

- 10 jours de formation pour les formateurs d'enseignants (F3)
- 4.5 jours de formation pour les enseignants (F2) à raison de 2 jours sur le temps d'école et 2.5 jours durant la session pédagogique d'été.

Elle concerne en priorité les enseignants qui dispenseront l'anglais en 5P (7H) en 2013/14.

Formation complémentaire enseignement spécialisé

Une part importante du travail du pilotage de la formation de cette année 2011-2012 a été dévolue à l'organisation des examens de fin de formation complémentaire enseignement spécialisé FCES 2009-2012, ainsi qu'à la mise sur pied de la 3^{ème} volée 2012-2015, cette dernière nous a amené à l'élaboration de documents et de procédures en vue de la reconnaissance de cette formation par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique - CDIP.

Nous pouvons ainsi tirer un bilan positif de ce qui a été fait jusqu'ici et de nous assurer une grande qualité sur les formations à venir.

Avant de passer ces étapes en revue, nous tenons à relever qu'une étudiante de la première volée FCES 2006-2009 a terminé son mémoire professionnel et a reçu son diplôme le 24 août 2012.

FCES 2009-2012

Sur 31 étudiants inscrits en début de formation, soit en juillet 2009, 26 étudiantes ont terminé avec succès les cours de cette formation en juin 2012:

- 14 ont terminé l'entier de leur formation avant le 29 juin et recevront leur diplôme lors de la cérémonie du 24 août.
- 2 étudiantes sont en échec sur l'examen de terrain et repasseront cette dernière étape au semestre d'automne 2012.
- 10 ont marqué l'intention de défendre leur mémoire professionnel ultérieurement, dernière étape avant l'obtention de leur diplôme.

En termes de qualité, nous pouvons relever que 77% des enseignantes en formation ont obtenu des résultats entre A et C à leur examen de terrain et

73% ont obtenu des résultats entre A et C à leur bilan de compétences.

Les examens de terrain et bilans de compétence ont été réalisés avec la participation enrichissante et efficiente de l'Office de l'enseignement spécialisé.

Un premier bilan oral effectué avec les étudiantes nous a permis d'évaluer positivement bon nombre de qualités de la formation offerte :

- Soutien, écoute, bienveillance et implication du pilotage.
- L'accueil dans une classe décentralisée de la HEP St-Maurice a étayé la construction d'une identité forte des enseignantes en formation.
- Les formateurs d'essence valaisanne semblent avoir été plus pertinents et mieux ciblés dans leurs apports que les formateurs provenant d'autres cantons.
- La formation en emploi est idéale pour donner un sens immédiat à l'interprétation des apports théoriques.
- Les stages (dans différentes structures d'enseignement spécialisé) sont considérés comme enrichissants, donnant une belle photographie des possibilités de prise en charge des élèves ayant des besoins particuliers.
- Le soutien par les conseillers de terrain et la qualité des supervisions ont également été soulignés.

Quelques critiques ont été relevées :

- Des modifications d'exigences, liées à un certain nombre d'injonctions pratiques faites en cours de formation, ont passablement déstabilisé les enseignantes en formation.
- Le constat d'une faible reconnaissance des acquis antérieurs à également été évoqué.
- Dans la lourdeur des examens finaux ; examen de terrain, bilan de compétences et mémoire pro-

fessionnel, des critiques ont été faites sur le potentiel manque de préparation à l'examen de terrain, appréhendé comme une supervision supplémentaire alors même qu'il comportait un caractère ostensiblement certificatif.

Ces remarques ont été entendues et nous en tiendrons compte dans la future formation. Le bilan global de cette formation et de cette dernière année est donc très positif.

Reconnaissance CDIP, cadre légal et réglementaire

La collaboration avec la HEP Vaud s'est encore renforcée suite à la Convention intercantonale concernant la formation en enseignement spécialisé signée le 26 mai 2011 par Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et par Monsieur Claude Roch, Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport.

Cette convention définit le principe d'une formation décentralisée de la HEP Vaud, sur les sites de St-Maurice et Brigue.

Cette nouvelle organisation a exigé la conception de différents textes de références; dispositions d'application, convention cadre, etc.

Ont été institués :

- Un Comité de programme, responsable de la coordination et de la collaboration entre HEP Vaud et HEP Valais, constitué de deux membres de la HEP Vaud, M. Olivier Delévaux, collaborateur scientifique et président du Comité, et Mme Chantal Tièche, Responsable de l'Unité

d'Enseignement et de Recherche Pédagogie spécialisée, et des deux responsables de la formation enseignement spécialisé Haut- et Bas-Valais, MM. Hans Aschilier et Jean-Marie Lavanchy.

- Un groupe consultatif de référence, présidé par le Chef de l'OES, Monsieur Michel Délitroz, regroupant les représentations professionnelles concernées.

Cette mise en conformité nous a permis de revisiter:

- L'appellation de la formation : MAES pour Master enseignement spécialisé, suivi de -HVS ou -BVS selon le site concerné.
- La considération d'une formation de base et non plus d'une formation complémentaire.
- Le plan d'études de la troisième volée, qui coïncide plus exactement avec celui qu'a fait reconnaître la HEP Vaud par la CDIP.
- Le calendrier de la formation, qui reprend le calendrier académique, réparti sur 2 x 14 semaines de cours par année d'études.
- Le crédit ECTS, soit 25 à 30 heures de travail, composé de 9h. en présentiel (cours ou séminaires) pour environ 18 heures de travail individuel (soit 2 heures de travail individuel pour 1 heure de présentiel).
- Ainsi que de nombreux autres points, qui ont abouti à la visite le 14 juin dernier d'une Commission de reconnaissance CDIP, traitant de la reconnaissance de la formation de la HEP Vaud, à laquelle nous avons pu présenter 2 classeurs "fédéraux" de documents précisant la décentralisation de la formation sur les sites valaisans.

Integrate II (2009-2012)

Masterstudiengang in Schulischer Heilpädagogik

MAES-BVS 2012-2015

La Décision du Conseil d'Etat du 5 octobre 2011 nous a permis d'organiser une nouvelle formation 2012-2015, avec 50 places offertes entre Haut- et Bas-Valais.

La procédure d'admission s'est déroulée en deux temps ; le Comité de programme, en collaboration avec le Service académique de la HEP Vaud, a prononcé l'admissibilité des candidats et le Service de l'enseignement et l'Office de l'enseignement spécialisé se sont prononcé sur leur admission.

Après quelques aléas; abandons et récupérations de candidats «en attente», 34 admissions sont enregistrées pour le Bas-Valais, à mi-juin.

Notons que 5 candidats devront effectuer des prestations complémentaires; n'étant pas formés comme enseignants (éducateurs, psychologues, etc.), ils devront effectuer 30 crédits de formation liés à la formation initiale.

Relevons encore que 11 enseignants proviennent de la formation en Ecole normale; c'est effectivement la dernière volée pour laquelle l'exigence du Bachelor n'est pas encore formelle.

Nous nous réjouissons que cette formation Master ait dû répondre à des exigences qui nous permettent d'envisager une qualité potentiellement plus efficiente, ainsi que de l'ancrer dans le paysage des formations de base offertes par la HEP-VS.

Der 2. Studiengang der berufsbegleitenden Ausbildung in Schulischer Heilpädagogik (Integrate II) 2009-2012 am Standort Brig endete im Juni 2012 erfolgreich. 7 Studierende haben die Anforderungen der einzelnen Ausbildungsmodule sowie des anspruchsvollen Abschlussverfahrens grösstenteils mit Bravour gemeistert. Eine Studierende hat die Verfechtung ihrer Diplomarbeit auf den Herbst 2012 verschoben. Somit konnten 6 Studierende am Standort Brig ihr angestrebtes Diplom in Schulischer Heilpädagogik anlässlich der Diplomfeier der PH Wallis am 24. August 2012 in Empfang nehmen.

Eine erste mündliche Befragung der Studienabgängerinnen ergab eine positive Bilanz des Studiengangs 2009-2012. Eine ausführliche Befragung der Absolventinnen wird schriftlich im Verlauf des Herbstsemesters 2012-2013 durchgeführt. Die Resultate dieser Evaluation dienen der Qualitätssicherung und –entwicklung des Masterstudiengangs. Die Ausbildungsqualität ist allerdings grundsätzlich gewährleistet durch die intensive Zusammenarbeit mit der Pädagogischen Hochschule Waadt (PHVD).

Kooperation mit der Pädagogischen Hochschule Waadt (PH VD)

Nach der Neuregelung der Zusammenarbeit bezüglich der Ausbildung von Schulischen Heilpädagoginnen und Heilpädagogen durch die Konvention zwischen den Kantonen Waadt und Wallis vom 26. Mai 2011 wurde die Leitung der Ausbildungsgänge an den verschiedenen Standorten neu organisiert. Ziel während dem akademischen Jahr 2011-2012 war es, insbesondere das gemeinsame operative Führungsorgan „comité de programme“ neu zu installieren. In regelmässigen Sitzungen im 2-Wochen-Rhythmus trafen sich die Vertreter der 3 Schulorte (Lausanne, St. Maurice und Brig) in diesem Führungsorgan. Die arbeitsintensiven Treffen sind notwendig, um die anstehenden Entscheide gemäss dem in der Konvention festgelegten Rahmen umzusetzen.

Comité de programme

Schwerpunkt der Arbeit in diesem Leitungsorgan im Studienjahr 2011-2012 war die Erneuerung der Anerkennung des Studiengangs der PH Waadt durch die EDK. Das Dossier wurde von der PH Waadt bereits Ende 2010 bei der EDK eingereicht, worauf die PH Wallis im Sommer 2011 (nach Signatur der notwendigen Konvention) ihre Dossiers als ergänzende Dokumentation der Studiengänge in St. Maurice und Brig einreichte. Bisheriger Höhepunkt des Anerkennungsverfahrens bildete schliesslich der Besuch der EDK-Anerkennungskommission am 14. Juni 2012 an der PH Wallis in St. Maurice. Für diesen Prüfungstag musste das eingereichte Dossier während des Studienjahres aktualisiert und mit den angestrebten Neuerungen ergänzt und dokumentiert werden. Erste Rückmeldungen seitens der EDK-Kommission im Anschluss an die Prüfung zeigen eine vorwiegend positive Beurteilung des Ausbildungsangebots an unseren drei Standorten seitens der Experten.

Masterstudiengang in Schulischer Heilpädagogik (SHP) III 2012-2015

Die Erfahrungen aus den ersten beiden Studiengängen Integrate I (2006-2009) und Integrate II (2009-2012) fliessen in die Vorbereitungsarbeiten zur neuen Ausgabe mit ein. Der Start des neuen Ausbildungsgangs, bei dem an der PH-VS in Brig künftig auf den Arbeitstitel „Integrate!“ verzichtet wird, findet im Herbstsemester 2012 statt. Das Heilpädagogik-Studium hat sich an der PH Wallis etabliert, und erfreulicherweise konnte eine neuerliche Durchführung des sechssemestrigen Studiengangs in Schulischer Heilpädagogik organisiert werden. Der Staatsratsbeschluss vom 24. Juni 2011 gab diesbezüglich grünes Licht.

Die Vorbereitungsarbeiten und die Werbemassnahmen für den neuen Studiengang bildeten Tätigkeitsschwerpunkte im Studienjahr 2011-2012. Angestrebt wurde, den Studiengang an der PH Wallis bei möglichst vielen Personen bekannt zu machen.

Eine Reihe von Massnahmen wurde umgesetzt, so dass sich schliesslich eine erfreuliche Anzahl Kandidatinnen und Kandidaten meldete und ihr Kandidaturdossier einreichte. Die Prüfung dieser Dossiers ergab, dass am Standort Brig 17 Personen in den Masterstudiengang SHP III aufgenommen werden konnten. Dies ist eine erfreuliche Anzahl von neuen Studierenden, die ihre intensive, praxisbegleitende Ausbildung in Angriff nehmen werden. Neben der Attraktivität des Studiengangs spielt beim Entscheid zur Einschreibung der hohe Bedarf an heilpädagogischen Fachpersonen in den Schulen des Kantons Wallis eine wichtige Rolle.

Schwerpunkte des neuen Studiengangs

Die Inhalte des Studiengangs werden grundsätzlich von der EDK im Reglement über die Anerkennung der Diplome im Bereich der Sonderpädagogik vom 12. Juni 2008 geregelt. Diese Vorgaben gilt es bei Veränderungen im Studienplan zu berücksichtigen. Anpassungen wurden notwendig, um an den 3 Standorten eine gewisse Konvergenz zu erreichen. Diese ist allerdings nicht gleichbedeutend mit einer Gleichschaltung, sondern überlässt den einzelnen Standorten durchaus ihre Eigenständigkeit mit einem gewissen Gestaltungsspielraum. So kann z. B. der Studiengang in Brig weiterhin in bewährter Weise mit einem grossen Anteil an Selbststudium angeboten werden. Dazu wird fernstudiendidaktisch gestaltetes Unterrichtsmaterial (Lehrbriefe) eingesetzt. Diese Lehrmittel werden der PH Wallis von den Fernstudien Schweiz (FS-CH) im Studienzentrum Brig zur Verfügung gestellt.

Ausblick

Die Studierenden an der PH Wallis in Brig starten ihre Ausbildung am 21. September 2012. Wir erwarten erneut eine Gruppe von motivierten Studierenden, die wir in der Entwicklung ihrer Professionskompetenzen durch ihr sechssemestriges, anspruchsvolles Masterstudium begleiten können.

PIRACEF

Programme intercantonal romand pour l'enseignement des activités créatrices et de l'économie familiale

Ces deux formations de niveau tertiaire sont ouvertes aux porteurs d'un titre d'enseignement (BA prim, EN, SEC 1, ...). Elles sont placées sous l'autorité du Conseil académique des HEP romandes et gérées par un comité de programme de 4 membres. Dans une logique de réseau, ces formations post-grades visent un enseignement pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (primaire et secondaire 1) dans la ligne du nouveau Plan d'Etude Romand.

CAS (10 crédits)	DAS (30 crédits)	MAS (20 crédits)
Initiation à la profession	Notions et techniques de base	Maîtrise
1 année	2 ans	1 année
Stage d'observation	Pratique d'enseignement supervisée dans ses classes	Enseignement dans ses classes

Les services de l'enseignement des cantons romands demandent actuellement le niveau DAS pour enseigner en tant que spécialiste au primaire et au CO. Le DAS demande 3 ans de formation sur la journée entière du mercredi. Les lieux de cours pour les AC sont multiples (St-Maurice, Vevey, Lausanne, Neuchâtel, Yverdon, Le Locle). Pour l'économie familiale les cours sont dispensés à Fribourg, Lausanne et Bienne.

Cours PIRACEF donnés à St-Maurice en 2011/2012: Tous les cours de modelage et de métal se donnent à la HEP-VS ou au CO La Tuilerie de St-Maurice. Avec les autres cours et séminaires qui sont également donnés à la HEP-VS, cela fait plus de 200 heures dispensés aux 85 maîtres en formation AC de Romandie. Actuellement cinq formateurs valaisans sont engagés dans le programme PIRACEF.

Maîtres en formation AC et EF en 2011-2012		
<i>dont VS</i>		
CAS AC	26	7
DAS 1 AC	25	7
DAS 1 EF	16	4
DAS 2 AC	34	8
CAS + DAS	101	26

En juin 2012 les 8 Valaisan-e-s de la première volée AC ont terminé leur parcours de formation avec succès. Toutes et tous sont engagé-e-s dans l'enseignement des AC&M en primaire ou au CO, parfois dans les deux. Les incertitudes liées aux nouvelles grilles-horaires découlant du nouveau Plan d'Etude Romand (PER) ont freiné quelque peu les inscriptions dans certains cantons romands, notamment en économie familiale (CAS 2011-2012 reporté). Ces formations sont maintenant en voie de stabilisation et il est prévu de lancer chaque année une cohorte d'une quinzaine en économie familiale et d'une bonne vingtaine en activités créatrices. Lors des premières années, la grande majorité des candidats étaient porteurs d'un titre d'enseignement. Nous assistons aujourd'hui à une

inversion des proportions. Néanmoins bardés de diplômes (HES santé – social – arts ...) beaucoup de maîtres en formation doivent obtenir parallèlement à la formation PIRACEF un complément de 30 crédits en Sciences de l'éducation. La HEP-VS en collaboration avec les autres HEP devra sérieusement se pencher sur ce problème.

L'Unité qualité de la HEP Vaud analyse périodiquement ces deux formations et concourt ainsi aux réajustements souhaités. Dans cette logique d'amélioration continue de la formation, un mandat d'étude a été attribué pour fournir au CAHR ainsi qu'au comité de programme des arguments étayés pour valider ou réguler les objectifs et l'ingénierie de la formation. Il s'agit donc de questionner la pertinence des choix stratégiques au regard des besoins professionnels et sociétaux et valider les contenus de formation en fonction des objectifs ainsi déterminés.

Principales difficultés rencontrées

- Coordonner les conditions d'entrée en formation
- Offrir, en marge de PIRACEF, une formation complémentaire en sciences de l'éducation pour les candidats non enseignants
- Satisfaire aux spécificités cantonales tout en respectant les nouvelles lignes données par le PER

- Harmoniser la diversité des branches et des pratiques
- Gérer la diversité des lieux, des distances, des calendriers cantonaux...
- Maintenir le mercredi comme unique jour de formation (complexité des horaires)
- Piloter de telles formations avec des ressources humaines et financières limitées

Bénéfices d'une formation romande

- Synergies entre institutions de formation
- Partenariat avec les milieux académiques et professionnels romands
- Possibilité de pérenniser des formations à faibles effectifs grâce au bassin de recrutement élargi
- Formation d'enseignants dans un contexte de pénurie dans ces branches d'enseignement
- Economies d'échelles par des cours en grand effectif et une gestion commune des formations
- Ressources cantonales exploitées de manière dynamique et efficiente
- A terme, harmonisation romande de l'enseignement de ces branches



Ausbildung Praktikumslehrperson Plp

Diese postgrade Weiterbildung richtet sich an Lehrpersonen, welche Studierende der PH-VS im Rahmen ihrer berufspraktischen Ausbildung (Praktikum 101, 201, ...) aufnehmen, begleiten und bilden wollen. Dieser Ausbildungsgang kann als Zertifikat (Certificate of Advanced Studies – CAS) abgeschlossen werden.

Lehrpersonen, welche bereits die Zusatzausbildung zur Praktikumslehrperson (Plp) absolviert haben, können den CAS Praktikumslehrperson erlangen, indem sie alle oder einzelne Kurse aus Modul 2 absolvieren und eine Zertifikationsarbeit (Modul 3) einreichen. Auf diesem Weg könne auch bereits erfahrene Praktikumslehrpersonen ein schweizerisch anerkanntes Zertifikat erlangen.

Ziel dieses CAS Ausbildungsgangs ist, nach den Grundsätzen der Erwachsenenbildung eine gemeinsame Kultur zu entwickeln, welche die Begleitung, Bildung und Beurteilung von Studierenden während ihrer berufspraktischen Ausbildung umfasst sowie den

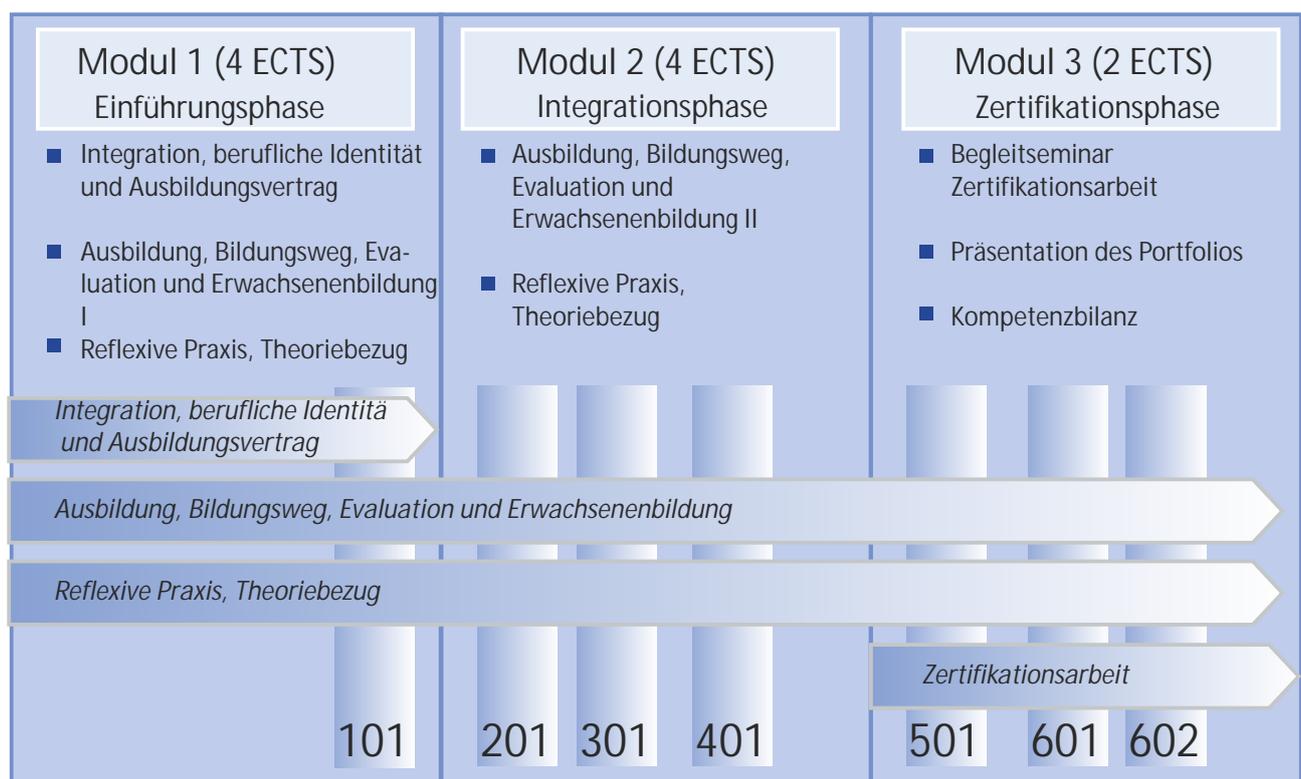
eigenen Unterricht zu reflektieren und weiterzuentwickeln.

Das Zertifikat, welches nach erfolgreichem Abschluss aller drei Module verliehen wird, ist dotiert mit 10 ECTS (European Credit Transfer System). Der ganze CAS Ausbildungsgang umfasst dementsprechend rund 300 Arbeitsstunden und dauert ca. 3 Jahre.

Das Modul 1 umfasst 18 Ausbildungstage verteilt auf ein Jahr: ca. 130 Std. für Präsenzveranstaltungen (Theorieblöcke) und die persönliche Arbeit (Entwicklung des Portfolios und Intervisions-veranstaltungen)

Das Modul 2 umfasst 8 Tage verteilt auf ein Jahr und bezieht sich auf die Inhalte der verschiedenen Praktika. Davon werden ca. 50 Std. als Präsenzveranstaltungen (Theorieblöcke) organisiert und ca. 80 Std. sind für die persönliche Arbeit (Mandat als Plp und Supervision) aufzubringen.

Das Modul 3 umfasst ein begleitendes Seminar im Rahmen der Zertifikationsarbeit, Intervisionssitzungen und die persönliche Arbeit und dauert ca. 90 Std.



Formation Praticien Formateur PF

Lisette Imhof
Isabelle Truffer Moreau
Responsables formation Plp - PF

Cette formation postgrade de Praticien Formateur (PF) aboutit à un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS – HEPVS de Praticien Formateur).

La formation de PF vise à développer chez les enseignant-e-s engagé-e-s dans la formation sur le terrain (stage 101, 201, ...) des étudiant-e-s de la HEP-VS les compétences professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités et les tâches liées à la fonction de PF, telles qu'énoncées dans le référentiel de compétences et décrites dans le contrat de formation.

La Formation complémentaire et certifiée de Praticienne Formatrice et de Praticien Formateur vise le développement de compétences liées à l'encadrement d'un stage (didactique des savoirs professionnels) ainsi qu'à l'accompagnement, la formation et l'évaluation de stagiaires sur le terrain.

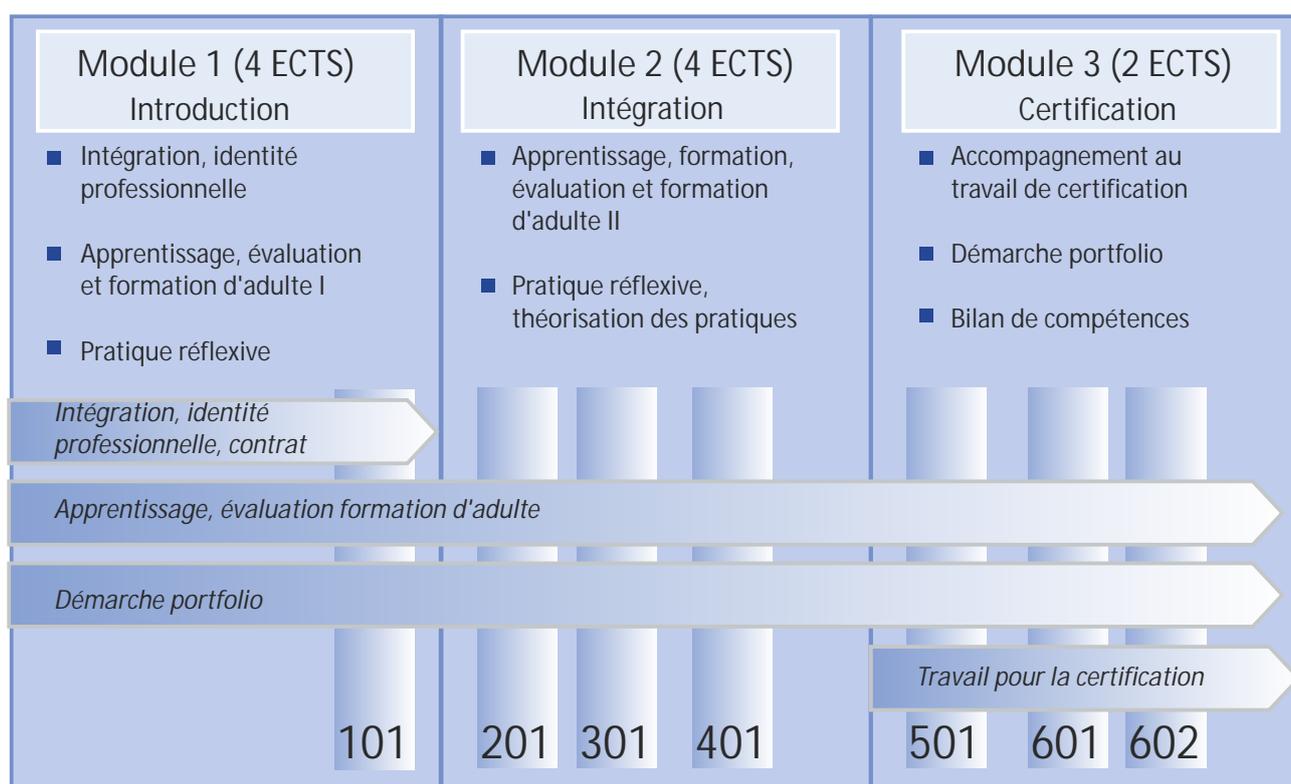
Le CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) soit 300h.

La formation complète comprend 3 modules.

Le premier module comprend 18 jours de formation répartis sur un an soit 130 h sous forme de journées de formation et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 2 est organisé en 8 jours étalés sur les différents stages soit environs 50 h sous forme de journées de formation à la HEP et d'intervisions (séances décentralisées) et environ 80 h sous la forme de pratique avec un stagiaire et de travail personnel (démarche portfolio).

Le module 3 comprend, le séminaire d'accompagnement du travail de certification, les interventions en autonomie et le travail individuel (environs 60 heures).



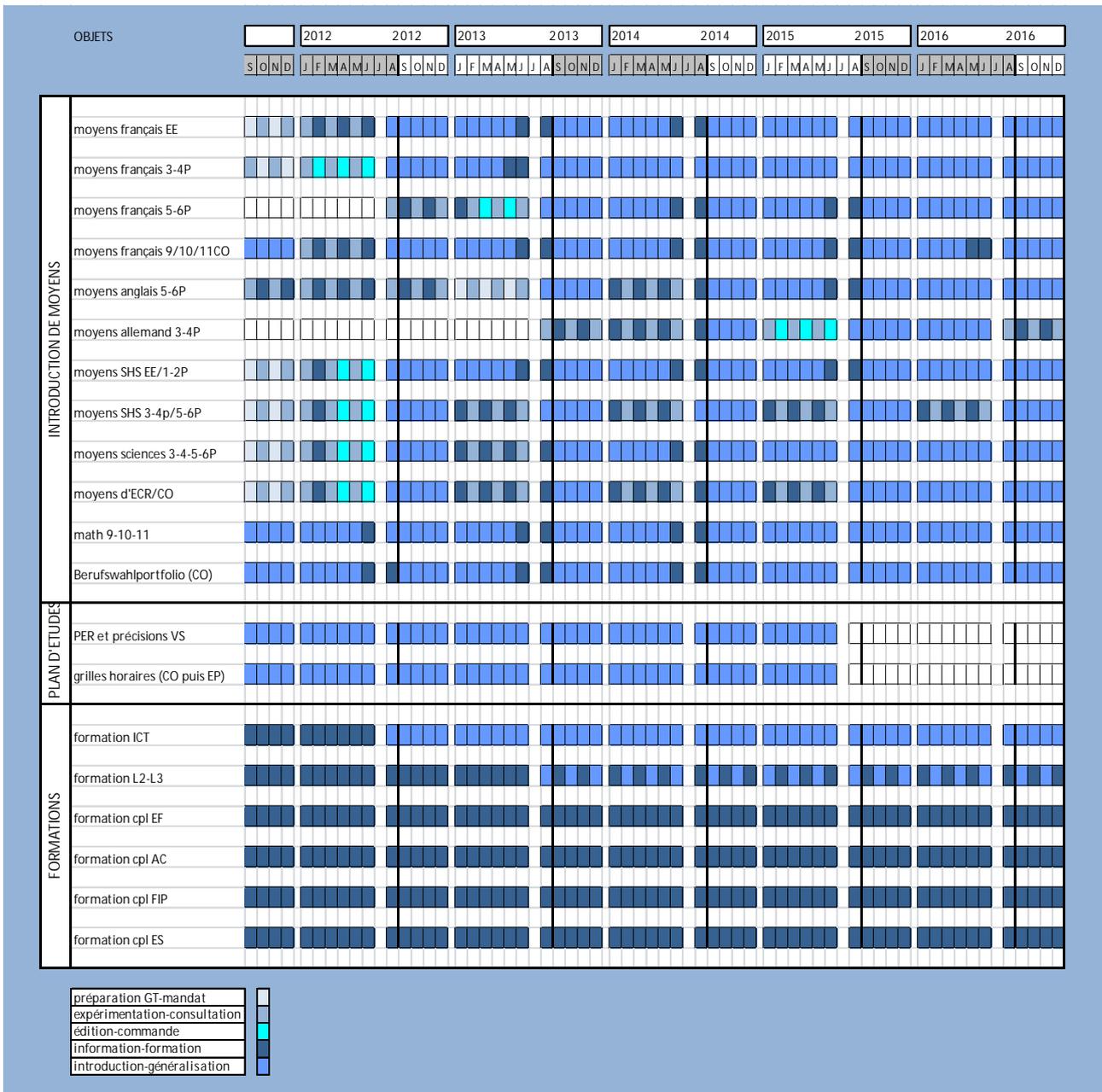


Siidon

Planification Valais romand

Michel Beytrison
Adjoint Service de l'enseignement

Introduction de nouveaux moyens d'enseignement Plan d'études romand Formation des enseignants





Planung Oberwallis

Marcel Blumenthal
Adjunkt Dienststelle für Unterrichtswesen

Einführung von Lehrmittel Lehrpläne, Stoffpläne, Stundentafeln Zusatzausbildungen

		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Einführung von Lehrmitteln	Erstleselehrg. "Buchstabenreise"												
	Deutsch: Neues Lehrmittel 7.-9. SJ												
	Mille feuilles, Probeklassen												
	Mille feuilles, stufenweise Einführung ab 3.-9. Klasse												
	New World (Englisch), skuzessive Einführung 5.-9. Klasse												
	Mathematik: Schweizer Zahlenbuch 1.-6. Klasse												
	Mathematik Sekundarstufe I												
Lehrpläne, Stoffpläne, Stundentafeln	LP 21 - Erarbeitungsphase												
	LP 21: Implementierung												
	PP-Lehrplan Französisch												
	LP-Englisch												
	Stoffplan NL überarbeiten und schrittweise einführen												
	Anpassungen andere Stoffpläne an die neue OS												
	Übergangsstudentafeln PS												
	Übergangsstudentafeln, sukzessive Einführung 1.-3. OS												
Zusatzausbildungen	ZA Sek I												
	Sprachkompetenz L2												
	Sprachkompetenz L3												
	Meth.-didakt. Ausbildung L2/L3												
	BG Sek I												
	TG												
	HW Sek I												
	ICT												
	Master in schul. Heilpädagogik												

Vorbereitung AG-Mandat	
Erprobung-Vornehmlassung	
Information-Weiterbildung	
Einführung-Implementierung	

Bemerkungen: Die Einhaltung des Terminplans hängt vom Vorwärtskommen der EDK-Dossiers oder der kantonalen Dossiers, den Entscheiden und/oder Genehmigungen durch den Grossen Rat oder den Staatsrat ab.

31. August 2012/rs

